

# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE DE SAGUENAY



Source: Gratiem Tremblay

**Cultivons l'avenir 2**  
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

**Canada**  **Québec** 

SERVICE DE  
L'AMÉNAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DE  
L'URBANISME  
Ville de Saguenay  
Mars 2018

## AVANT-PROPOS

---

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est dotée d'une agriculture nordique particulière en raison de son altitude. L'isolement géographique, le climat frais de même que l'alternance de journées chaudes et de nuits fraîches durant la saison de croissance distinguent et avantagent certains produits agroalimentaires de la région. Ces facteurs permettent d'obtenir des produits aux propriétés nutritionnelles et nutraceutiques souvent de qualité supérieure – *Gouvernement du Québec, Les créneaux de développement.*

Le plan de développement de la zone agricole de Saguenay a pour objectif de tirer profit des particularités agricoles régionales (agriculture nordique) et de la reconnaissance par le gouvernement du Québec du créneau d'excellence « Agro Boréal » attribuée à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le plan de développement de la zone agricole de Saguenay vise à promouvoir et organiser le développement des activités agroalimentaires sur le territoire de Saguenay en fonction d'une **VISION** intégrative comprenant l'ensemble des organismes et des producteurs agricoles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Saguenay pourra ainsi contribuer de façon unique à l'attractivité des produits agroalimentaires de l'ensemble de la région et en faciliter la pénétration à l'échelle nationale. **CETTE VISION EST LA SUIVANTE :**

### SAGUENAY AU CŒUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION BORÉALE

Forte de son rôle de métropole régionale, Saguenay, en 2035, constitue **UNE PLAQUE TOURNANTE DU POSITIONNEMENT NATIONAL DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE ET D'UNE ALIMENTATION BORÉALE.** La nordicité est une valeur ajoutée des produits alimentaires régionaux et ceux-ci font partie intégrante de l'alimentation des citoyens de la ville.

Saguenay est devenue un lieu d'opportunité et de convergence pour les acteurs de l'industrie agroalimentaire de la région grâce à la mise en place d'actions contribuant à la reconnaissance nationale :

- ◆ des caractéristiques exceptionnelles des produits et du savoir-faire agroalimentaires boréaux;
- ◆ de la recherche et des technologies appliquées dans le domaine de l'agriculture boréale;
- ◆ de l'image de pureté, de fraîcheur, de santé et de nature des produits agroalimentaires cultivés, transformés et consommés sur le territoire de la ville.

Les consommateurs, les producteurs, les artisans, les petites et grandes entreprises de l'agroalimentaire, les chercheurs, les enseignants et les politiciens œuvrent à ce projet régional commun.

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la Ville de Saguenay a été réalisé par le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay. Il a été rendu possible grâce au soutien financier du *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec* (MAPAQ).

## TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS .....	2
INTRODUCTION .....	5
DÉMARCHE D'ÉLABORATION .....	6
CONSULTATION .....	8
1. PORTRAIT .....	9
1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES .....	9
1.1.1 Une ville à la porte du territoire boréal du Québec .....	9
1.1.2 Saguenay, un important bassin de consommateurs .....	10
1.1.3 Saguenay, un pôle de transformation agroalimentaire .....	12
1.1.4 Saguenay, un pôle de distribution alimentaire .....	14
1.1.5 Saguenay, un pôle de consommation agroalimentaire .....	15
1.1.6 Saguenay, un pôle touristique et de rencontre .....	17
1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE .....	18
1.2.1 Une superficie agricole importante .....	19
1.2.2 L'occupation de la zone agricole .....	20
1.2.3 Les terres publiques intramunicipales .....	22
1.2.4 Le schéma d'aménagement et de développement révisé .....	23
1.2.5 Formation pédologique .....	25
1.2.6 Potentiels et limitations des sols .....	26
1.2.7 Le climat de Saguenay .....	28
1.2.7.1 Les indices thermiques .....	29
1.2.7.2 Les indices hydriques .....	31
1.2.7.3 Les changements climatiques .....	32

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE</b> .....	<b>33</b>
1.3.1 Les entreprises agricoles .....	33
1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire .....	37
1.3.2.1 Secteur Jonquière-Ouest .....	38
1.3.2.2 Secteur La Baie .....	42
1.3.2.3 Secteur plateau Saguenay .....	46
1.3.2.4 Secteur Saguenay-Nord .....	52
<b>1.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES</b> .....	<b>56</b>
1.4.1 Les tendances agroalimentaires .....	56
1.4.2 Organismes de soutien aux entreprises agricoles .....	60
<b>2. DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE</b> .....	<b>64</b>
2.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES .....	64
2.2 TERRITOIRE AGRICOLE .....	65
2.3 ACTIVITÉS AGRICOLES .....	66
2.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN .....	67
<b>3. LA VISION ET LES GRANDES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT</b> .....	<b>68</b>
3.1 LA VISION .....	68
3.2 LES GRANDES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT .....	69
<b>4. LES ACTIONS ET LES MOYENS D'INTERVENTION</b> .....	<b>70</b>
<b>MÉCANISME DE SUIVI</b> .....	<b>73</b>
<b>NOTES</b> .....	<b>74</b>
<b>CRÉDITS PHOTOS</b> .....	<b>75</b>

## INTRODUCTION

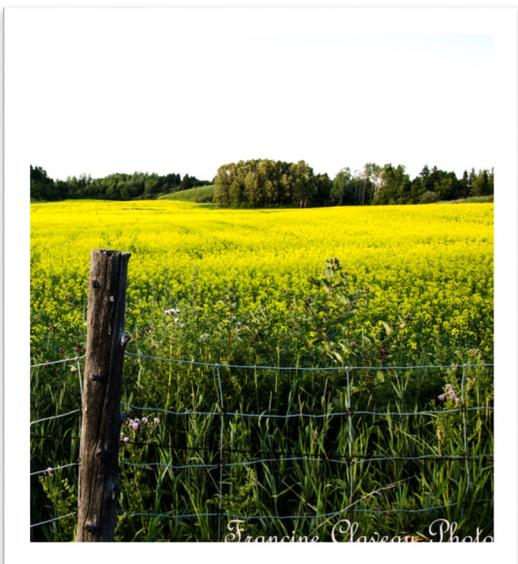
---

La démarche poursuivie pour la réalisation du plan de développement de la zone agricole de la Ville de Saguenay comporte quatre phases importantes :

- ◆ Phase 1 Le portrait
- ◆ Phase 2 Le diagnostic stratégique
- ◆ Phase 3 La vision et les grandes orientations de développement
- ◆ Phase 4 Les actions et les moyens d'intervention

Dans la première partie, il s'agit de présenter les caractéristiques géographiques, démographiques et économiques de Saguenay dans une perspective de développement des activités agroalimentaires et de rapprochement entre les producteurs et les consommateurs. Une présentation de la zone agricole permanente et des activités agricoles existantes sur le territoire de Saguenay est également réalisée.

La deuxième partie consiste à identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des caractéristiques géographiques, démographiques et économiques de Saguenay ainsi que de la zone agricole permanente et des activités agricoles existantes.



Le portrait et le diagnostic stratégique ont fait l'objet d'une consultation avec les agriculteurs et des rencontres ciblées avec des groupes associés au développement agricole ont été organisées. Ces rencontres ont permis de définir la vision et les orientations stratégiques envisageables pour le Plan de développement de la zone agricole de Saguenay.

La troisième partie présente la vision, les orientations et les objectifs afin que Saguenay devienne une plaque tournante du positionnement national de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le développement d'une agriculture et d'une alimentation boréale. Il s'agit de placer Saguenay au cœur de l'agriculture et de l'alimentation boréale.

La dernière partie présente les actions globales à mettre en œuvre pour atteindre la vision et les orientations straté-

**Note** — Dans ce document, le terme agroalimentaire englobe la culture du sol et des végétaux, l'élevage des animaux, la sylviculture et la transformation alimentaire.

## DÉMARCHE D'ÉLABORATION

---

Deux comités ont été créés pour assurer la réalisation du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

### Comité directeur

Pour assurer le suivi du PDZA, un comité directeur a été formé. Celui-ci est composé d'acteurs concernés par les réalités agricoles de Saguenay. Ce comité a assuré le suivi dans l'élaboration du PDZA. Il est composé des intervenants suivants :

#### ◆ Milieu municipal et développement économique

- M. Michel Potvin, Conseiller municipal, Ville de Saguenay
- M. Luc Boivin, Conseiller municipal, Ville de Saguenay
- M. Denis Coulombe, Directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Ville de Saguenay
- M. Claude Bouchard, Directeur du développement industriel, Promotion Saguenay

#### ◆ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

- M. Gilles Beaudry, directeur régional

#### ◆ Union des producteurs agricoles (UPA)

- Mme Lise Tremblay, Directrice du service Formation et vie syndicale

#### ◆ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

- M. Benoit Poulin, Conseiller en développement régional



#### Milieu agricole

- M. Pierre-Maurice Gagnon
- M. Gilles Brassard
- M. Luc Lapointe
- M. Dany Larouche
- M. Nicolas Lavoie
- M. Pierre Girard



## DÉMARCHE D'ÉLABORATION

---

### Comité de travail

Un comité de travail a été mis sur pied comprenant des représentants du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de l'UPA, du MAPAQ et des consultants en aménagement du territoire et en agriculture.

#### ◆ Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

- M. François Boivin, urbaniste, Chargé de projet pour le PDZA
- M. Martin Dion, urbaniste et analyse en aménagement du territoire
- M. Simon Tremblay, urbaniste et chargé de projet

#### ◆ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

- Mme Marie-Josée Gravel, Conseillère en aménagement du territoire et développement rural
- M. Jean Philippe Tremblay, Conseiller technique en agroenvironnement et aménagement du territoire

#### ◆ Union des producteurs agricoles (UPA)

- Mme Joanny V. Tremblay, Conseillère coordonnatrice

#### ◆ Agrinova

- M. Richard Wieland, agronome, Directeur de la recherche-productions végétales
- M. Régis Pilote, biologiste et agronome, Chargé de projet en recherche et innovation

#### ◆ Consultant en urbanisme

- M. Jean-Yves Bouchard, urbaniste



## CONSULTATION

---

Des mécanismes de consultation et de concertation ont alimenté la réflexion tout au long du processus de réalisation du plan de développement de la zone agricole de Saguenay.

### ◆ Consultation

Le portrait et le diagnostic stratégique a fait l'objet d'une consultation auprès des producteurs agricoles et des membres du conseil municipal de la Ville de Saguenay le 21 novembre 2017. Plus d'une cinquantaine de personnes ont participé à la consultation.

La consultation a permis de mieux cerner les préoccupations et les enjeux du milieu agricole.



Source: Ville de Saguenay

### ◆ Concertation avec les intervenants

Des rencontres de travail ont été organisées avec des intervenants, des organismes et des acteurs impliqués dans le développement des activités agroalimentaires sur le territoire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (université, grands producteurs, centres de recherche, spécialistes et professionnels, organisations régionales, etc.). Ces rencontres ont permis de discuter des enjeux et des préoccupations régionales en matière de développement agricole et d'obtenir l'adhésion de ces acteurs aux orientations et aux actions proposées.

## 1. PORTRAIT

### 1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

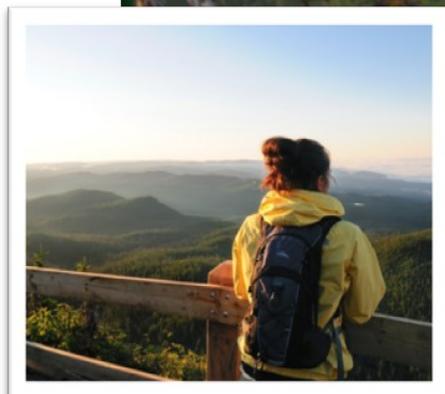
#### 1.1.1 Une ville à la porte du territoire boréal du Québec

À l'intérieur des terres, à la porte de l'immense territoire boréal du Québec, se trouve une ville, « Saguenay », développée dans un immense parc naturel.

Par sa localisation nordique et les composantes exceptionnelles de son paysage, l'image et la perception du public peuvent être percutantes envers la ville ou les produits fabriqués sur son territoire.

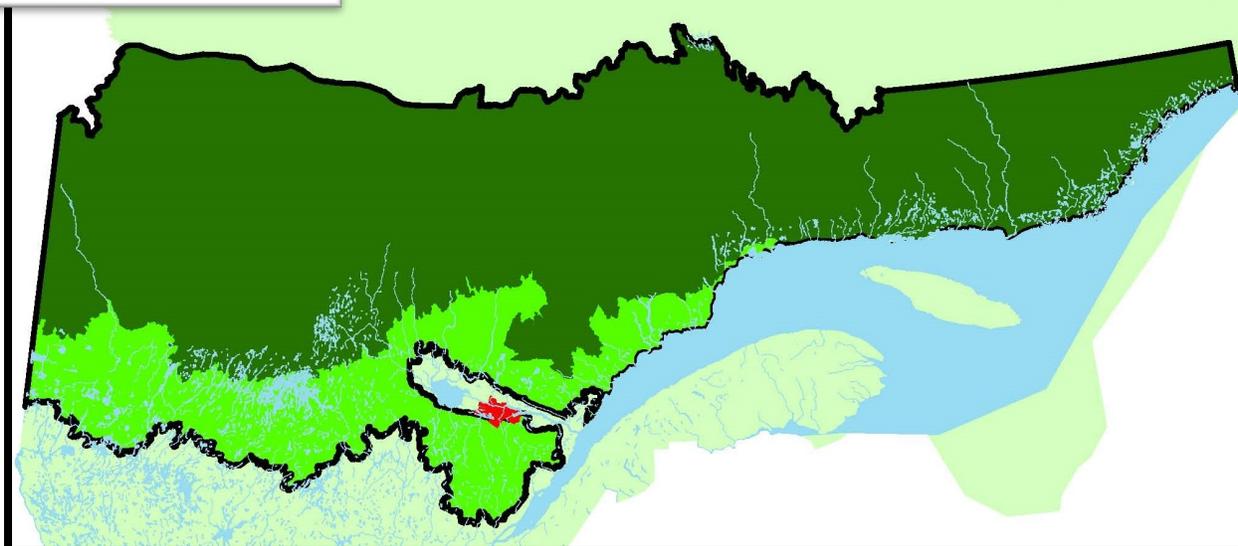


Assise sur un plateau, la ville forme une oasis tempérée en milieu nordique. Elle est traversée par un réseau de rivières et cours d'eau. Elle est entourée de montagnes et à la porte de deux caractéristiques naturelles du Québec : le Fjord-du-Saguenay et le massif des Monts-Valin.



#### Une ville à la porte du territoire boréal du Québec

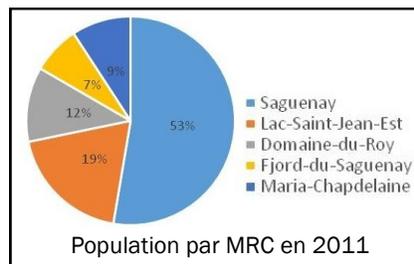
Légende	
	Forêt Boréale
	Résineux
	Feuillus
	Saguenay
	Québec



## 1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

### 1.1.2 Saguenay, un important bassin de consommateurs

Localisée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Ville de Saguenay dans sa forme actuelle, est le résultat de la fusion en 2001 de sept villes et municipalités, soit : Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et Canton Tremblay, réparties dans trois arrondissements (Chicoutimi, Jonquière et La Baie).



Saguenay est la septième ville en importance au Québec avec une population de 145 949 en 2016. Le poids démographique de la ville par rapport à sa région administrative est important. La Ville de Saguenay représente plus de 50 % des résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2016.

## 1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

### 1.1.2 Saguenay, un important bassin de consommateurs

#### Les principales tendances socioéconomiques de Saguenay

Population projetée de certaines ville du Québec, scénario A- Référence, 2011-2036								
Lieu	2011	2016	2021	2026	2031	2036	2011-2036	%
Montréal	1 915 616	2 006 966	2 074 145	2 133 004	2 188 795	2 240 108	324 492	16,9
Québec	560 659	581 288	598 490	614 566	628 266	638 427	77 768	13,9
Laval	406 098	435 235	462 961	488 927	511 795	530 766	124 668	30,7
Longueuil	403 342	423 591	440 972	457 283	471 425	482 653	79 311	19,7
Gatineau	268 838	284 272	300 880	316 003	328 739	339 089	70 251	26,1
Sherbrooke	156 759	164 096	169 453	174 351	178 457	181 582	24 823	15,8
Lévis	140 137	145 351	150 574	155 064	158 032	159 734	19 597	14,0
<b>Saguenay</b>	<b>146 033</b>	<b>146 834</b>	<b>147 772</b>	<b>148 488</b>	<b>148 391</b>	<b>147 573</b>	<b>1 540</b>	<b>1,1</b>
Trois-Rivières	132 592	135 547	138 372	141 095	143 302	144 705	12 113	9,1
<b>Région SLSJ</b>	<b>277 249</b>	<b>278 825</b>	<b>280 078</b>	<b>280 383</b>	<b>278 831</b>	<b>275 985</b>	<b>-1 264</b>	<b>-0,5</b>
<b>Le Québec</b>	<b>8 007 656</b>	<b>8 357 630</b>	<b>8 677 760</b>	<b>8 967 165</b>	<b>9 205 587</b>	<b>9 394 684</b>	<b>1 387 028</b>	<b>17,3</b>

Source: Institut de la statistique du Québec

- ◆ Selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), la population de Saguenay devrait croître très faiblement d'ici 2026. La croissance serait en dessous de la croissance moyenne du Québec.
- ◆ Saguenay sera confrontée au cours des prochaines années à un vieillissement de la population. Entre 2001 et 2011, la population âgée de 65 ans et plus a augmenté de 33,2 % alors que la population âgée entre 0 et 24 ans a diminué de 18,3 %. Le nombre de 65 ans et plus devrait presque doubler d'ici 2036 (25 731 en 2011 / 45 682 en 2036).
- ◆ Saguenay dispose d'une population scolarisée. 61,5 % de la population de Saguenay de 15 ans et plus possède un certificat, diplôme ou grade postsecondaire comparativement à 56,1 % pour l'ensemble du Québec. Pour les diplômés de niveaux universitaires, la proportion de diplômés est de 14,4 %.



- ◆ La population de Saguenay se concentre dans les périmètres urbains. 80% de la population vivent dans les périmètres urbains.
- ◆ En 2011, la population active de 15 ans et plus s'élevait à 73 730 personnes, soit 61 % de la population de 15 ans et plus.
- ◆ En 2015, le revenu médian<sup>1</sup> des ménages à Saguenay était de 58 720 \$.

En 2016, la partie du revenu d'un ménage au Québec consacré à l'alimentation était de 8 154 \$. Donc, avec 66 426 ménages, les dépenses en alimentation sur le territoire de Saguenay seraient de **541 631 604 \$**.

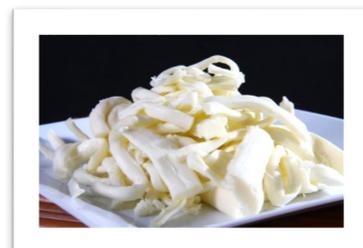


## 1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

### 1.1.3 Saguenay, un pôle de transformation agroalimentaire

La Ville de Saguenay dispose d'une structure urbaine de premier niveau et est reconnue comme la métropole de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle est à la fois un pôle commercial, un pôle institutionnel et un pôle industriel dont l'aire de rayonnement dépasse la région.

Saguenay est également le pôle régional dans le secteur de la transformation agroalimentaire. On compte plus d'une cinquantaine d'entreprises de transformation agroalimentaire sur le territoire (environ 1 000 emplois). Il s'agit de près de 50 % des entreprises de l'industrie de la transformation alimentaire de la région.



On peut nommer entre autres :

- ◆ la fromagerie Boivin;
- ◆ la voie Maltée;
- ◆ la laiterie de La Baie;
- ◆ la boulangerie du Royaume;
- ◆ les serres Sagamie;
- ◆ les Viandes CDS.



Le

tableau suivant présente la répartition des entreprises par secteurs d'activité agroalimentaire. Les entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire.



Répartition des entreprises par secteur d'activité agroalimentaire	
Secteurs d'activité agroalimentaire	Nombre
Cultures agricoles	2
Élevage et aquaculture	1
Fabrication d'aliments	31
Fabrication de boissons et de produits du tabac	7
Foresterie et exploitation forestière	1
Grossistes-marchands de produits alimentaires, de boissons et de tabac	1
Magasins d'alimentation	13
Services de restauration et débits de boissons	2
<b>Total général</b>	<b>58</b>

Source: Promotion Saguenay et Zone Boréale

## 1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

### 1.1.3 Saguenay, un pôle de transformation agroalimentaire

On compte également sur le territoire de Saguenay des formations qui contribuent au développement du savoir-faire et alimentent le secteur agroalimentaire. Les formations sont variées et adaptées aux besoins de la population et des entreprises. Elles permettent d'offrir une main-d'œuvre qualifiée aux entreprises.



#### Formation professionnelle

- ⇒ boucherie de détail;
- ⇒ cuisine;
- ⇒ pâtisserie;
- ⇒ service de la restauration.

#### Formation collégiale

- ⇒ technologie forestière;
- ⇒ techniques de diététique;
- ⇒ techniques de production en microbrasserie (AEC).

#### Au niveau universitaire

- ⇒ baccalauréat en chimie des produits naturels;
- ⇒ certificat en gestion de l'hôtellerie et de la restauration des terroirs;
- ⇒ maîtrise en ressources renouvelables.



Source: Air Photo Inc.

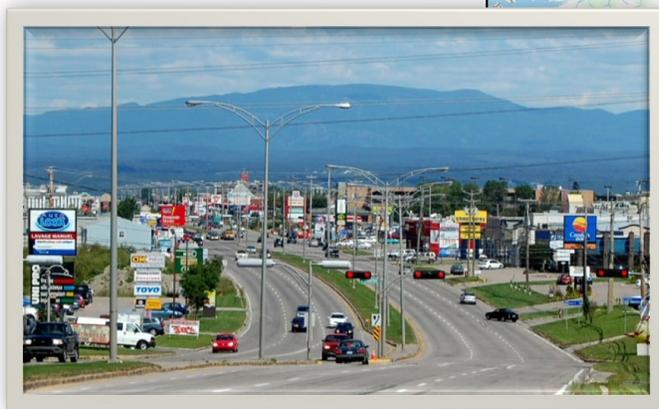
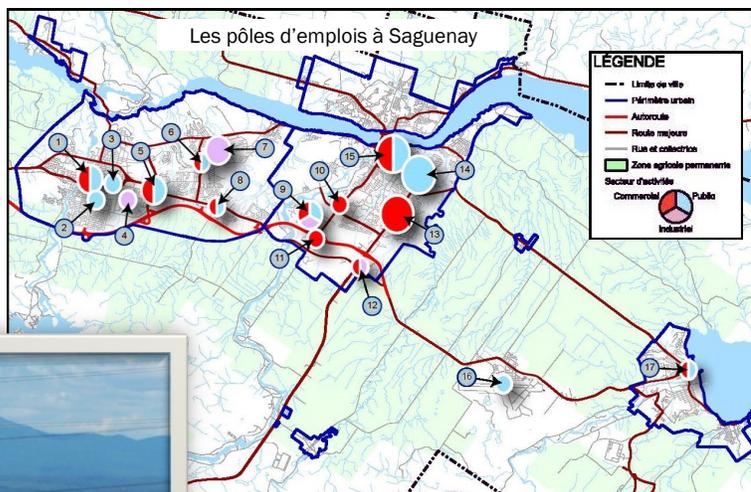
Enfin un Fonds régional de recherche agroalimentaire axé sur l'agriculture nordique a été mis en place pour :

- ◆ développer et améliorer les connaissances, les technologies et leur transfert vers les utilisateurs;
- ◆ soutenir la mise en valeur du potentiel agroalimentaire nordique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

## 1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

### 1.1.4 Saguenay, un pôle de distribution alimentaire

Le déploiement de la structure économique forme des pôles d'emplois sur le territoire. À Saguenay, 17 pôles de 1 000 emplois et plus sont identifiés. Les pôles sont divisés en 3 catégories : 1 000 à 2 499 emplois, 2 500 à 4 999 emplois et 5 000 emplois et plus.



Chacun de ces pôles constitue un lieu de rassemblement de consommateurs et pourrait devenir un lieu de distribution des produits agroalimentaires locaux et régionaux.

Les pôles d'emplois			
	Nom du pôle d'emploi	Secteur	Nombre d'emplois
5 000 et plus	Talbot (axe commercial)	Arrondissement de Chicoutimi	8 800
	Pôle institutionnel de Chicoutimi	Arrondissement de Chicoutimi	7 600
	Centre-ville de Chicoutimi	Arrondissement de Chicoutimi	7 100
2 500 à 4 999 emplois	Complexe Jonquière (Rio Tinto Alcan)	Arrondissement de Jonquière	4 090
	Centre-ville de Jonquière	Arrondissement de Jonquière	3 645
	Parc industriel du Haut-Saguenay	Arrondissement de Chicoutimi	3 400
	Du Royaume / René-Lévesque (axe commercial)	Arrondissement de Jonquière	3 100
1 000 à 2 499 emplois	Du Royaume / Saint-Mathias (grandes surfaces)	Arrondissement de Jonquière	2 100
	Base des Forces canadiennes	Arrondissement de La Baie	2 000
	Saint-Paul (axe commercial)	Arrondissement de Chicoutimi	1 800
	Parc industriel de Jonquière	Arrondissement de Jonquière	1 585
	Pôle de services d'Arvida (noyau urbain)	Arrondissement de Jonquière	1 580
	Bagot (noyau urbain)	Arrondissement de La Baie	1 400
	Hôpital de Jonquière	Arrondissement de Jonquière	1 280
	Du Royaume Ouest	Arrondissement de Chicoutimi	1 200
	Talbot (grandes surfaces)	Arrondissement de Chicoutimi	1 200
Cégep de Jonquière	Arrondissement de Jonquière	1 050	

Source: CLD de Saguenay, compilation Service d'urbanisme de Ville de Saguenay, 2006.

## 1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

### 1.1.5 Saguenay, un pôle de consommation agroalimentaire

#### Saguenay c'est :

- ◆ 46 % des commerces de l'alimentation de la région;
- ◆ 56 % des commerces de restauration de la région.

Saguenay est le centre régional pour l'hôtellerie, la restauration et les grandes institutions (HRI). Il s'agit d'un marché majeur pour les produits agroalimentaires frais et transformés dans la région. 545 établissements sur le territoire avec plus de 20 356 employés servent, vendent ou consomment des produits alimentaires. Il s'agit d'une opportunité de développement pour accroître les parts de marché de produits régionaux (saines habitudes alimentaires, sensibilité vis-à-vis des produits locaux, etc.).

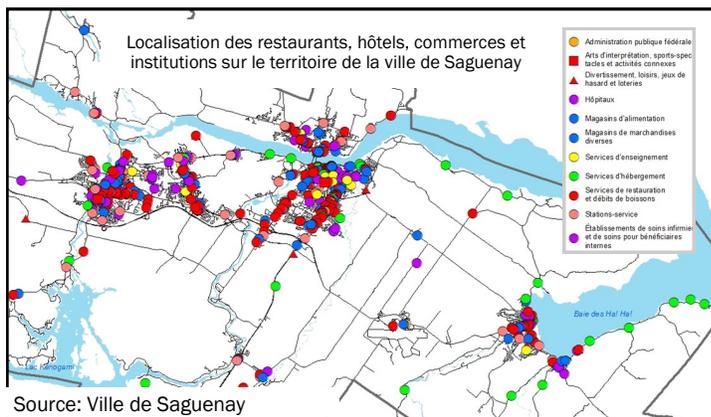
Restaurants, hôtels, commerces et institutions qui servent ou vendent des produits alimentaires sur le territoire de la Ville de Saguenay		
Secteurs d'activités	Établissement	Emplois
<b>Administration publique fédérale</b>	<b>1</b>	<b>1 800</b>
Services de défense	1	1 800
<b>Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes</b>	<b>2</b>	<b>21</b>
Exploitants de stades et autres diffuseurs avec installations	1	15
Exploitants de théâtres et autres diffuseurs d'événements artistiques avec installations	1	6
<b>Divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries</b>	<b>11</b>	<b>259</b>
Centres de ski	2	28
Centres de sports récréatifs et de conditionnement physique	1	22
Salles de quilles	4	66
Terrains de golf et country clubs	4	143
<b>Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes</b>	<b>59</b>	<b>1 202</b>
Établissements communautaires de soins pour personnes âgées	37	877
Établissements de soins infirmiers	2	41
Établissements résidentiels pour alcoolisme et de toxicomanie	2	47
Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement	1	6
Maisons pour enfants perturbés affectivement	1	11
Maisons pour les handicapés physiques ou les personnes ayant une incapacité	7	60
Maisons pour personnes souffrant de troubles psychiques	7	140
Tous les autres établissements de soins pour bénéficiaires internes	2	20
<b>Hôpitaux</b>	<b>13</b>	<b>5 544</b>
Hôpitaux généraux (sauf pédiatriques)	3	4 819
Hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes)	10	725
<b>Magasins d'alimentation</b>	<b>98</b>	<b>2 427</b>
Boucheries	10	144
Boulangeries-pâtisseries	4	37
Confiseries et magasins de noix	5	23
Dépanneurs	29	214
Magasins de bière, de vin et de spiritueux	8	118
Poissonneries	1	5
Supermarchés et autres épiceries (sauf les dépanneurs)	30	1 819
Tous les autres magasins d'alimentation spécialisée	11	67

## 1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

### 1.1.5 Saguenay, un pôle de consommation agroalimentaire

Restaurants, hôtels, commerces et institutions qui servent ou vendent des produits alimentaires sur le territoire de la Ville de Saguenay (suite)		
Secteurs d'activités	Établissement	Emplois
<b>Magasins de marchandises diverses</b>	<b>3</b>	<b>451</b>
Clubs de gros et hypermarchés	1	280
Grands magasins	1	160
Magasins divers de toutes autres fournitures de tout genre	1	11
<b>Services de restauration et débits de boissons</b>	<b>41</b>	<b>413</b>
Cantines et comptoirs mobiles	3	3
Débits de boissons (alcoolisées)	27	269
Entrepreneurs en restauration	4	44
Traiteurs	7	97
<b>Services de restauration et débits de boissons</b>	<b>189</b>	<b>3 523</b>
Établissements de restauration à service restreint	99	1 664
Restaurants à service complet	90	1 859
<b>Services d'enseignement</b>	<b>15</b>	<b>3 430</b>
Collèges communautaires et cégeps	2	1 150
Écoles primaires et secondaires	10	879
Écoles techniques et écoles de métiers	1	3
Formation en informatique	1	10
Universités	1	1 388
<b>Services d'hébergement</b>	<b>48</b>	<b>687</b>
Auberges routières	2	19
Centres de villégiature	4	33
Chalets et cabines sans service	1	1
Gîtes touristiques	20	44
Hôtels	14	550
Motels	2	28
Tous les autres services d'hébergement des voyageurs	5	12
<b>Stations-service</b>	<b>65</b>	<b>599</b>
Stations-service avec dépanneurs	65	599
<b>Total général</b>	<b>545</b>	<b>20 356</b>

Source: Promotion Saguenay, 2016



## 1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

### 1.1.6 Saguenay, un pôle touristique et de rencontre

En plus des HRI, le tourisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean offre des opportunités importantes pour les producteurs agricoles. La ville de Saguenay dispose d'une position stratégique et participe à l'offre touristique dans la région.

La proximité des grands espaces et des paysages naturels exceptionnels :

- ◆ Parc provincial des Monts-Valin (fréquentation annuelle : 25 000 jours-visites);
- ◆ Parc marin Saguenay-Saint-Laurent (fréquentation annuelle : 1 million jours-visites);
- ◆ Parc National du Fjord-du-Saguenay (fréquentation annuelle : 95 000 jours-visites).



Plus de 100 événements se déroulent sur le territoire de Saguenay annuellement. Ces événements sont des occasions pour offrir des produits agroalimentaires régionaux. Voici quelques événements majeurs :

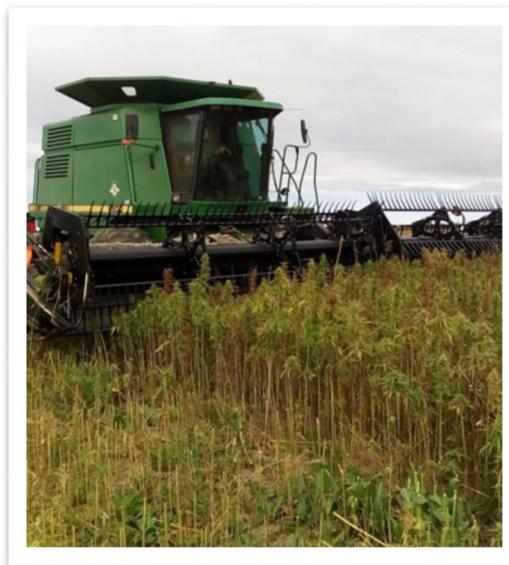
- ◆ Saguenay en bouffe (10 200 clients en 2015);
- ◆ Festival des vins de Saguenay (50 000 personnes en 2016);
- ◆ Festival des bières du monde (90 000 visiteurs en 2016);
- ◆ Fête des Saveurs et Trouvailles (50 000 personnes en 2016);
- ◆ Saguenay en feu (première édition);
- ◆ Croisières internationales à La Baie (plus de 30 navires annuellement);
- ◆ Grand défi Pierre Lavoie (1064 cyclistes);
- ◆ Expo agricole (45 000 visiteurs);
- ◆ Jonquière en musique (90 000 personnes);
- ◆ Festival International des Rythmes du Monde;
- ◆ Spectacle aérien international de Bagotville (75 000 personnes);

## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

---

L'agriculture nordique est une agriculture pratiquée dans la limite du territoire boréal du Québec. Le territoire agricole nordique du Québec est constitué des régions administratives suivantes : Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte nord et le nord du Québec.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est dotée d'une agriculture nordique particulière en raison de son altitude. L'isolement géographique, le climat frais, de même que l'alternance de journées chaudes et de nuits fraîches durant la saison de croissance distinguent et avantagent certains produits agroalimentaires de la région. Ces facteurs permettent d'obtenir des produits aux propriétés nutritionnelles et nutraceutiques souvent de qualité supérieure<sup>2</sup>.



Les caractéristiques agricoles de la région ont été reconnues par le gouvernement du Québec. En effet, le créneau d'excellence « AgroBoréal » a été attribué à la région au même titre que le tourisme d'aventure et la transformation de l'aluminium. La concentration d'entreprises de production et de transformation de produits issus du terroir boréal a permis de positionner la région comme un lieu de compétences nationales.

Le créneau d'excellence « Agroboreál » attribué par le gouvernement du Québec mise sur des productions agricoles qui présentent des avantages liés à la situation géographique de la région ainsi qu'à un potentiel de développement économique et d'exportation.



Les filières suivantes ont été identifiées :

- ◆ les leaders : bleuets sauvages et pommes de terre de semence;
- ◆ les émergents : canneberges, petits fruits et porc différencié;
- ◆ en évaluation : productions animales avec alimentation nordique, céréales à paille, oléagineux, gour-ganes, produits forestiers non ligneux<sup>3</sup>.

La zone agricole de Saguenay s'insère donc dans un ensemble agricole distinctif axé sur la nordicité et reconnu dans le secteur agroalimentaire du Québec. Elle s'inscrit également dans le mouvement grandissant des populations pour une agriculture locale, durable et respectueuse de l'environnement.

## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

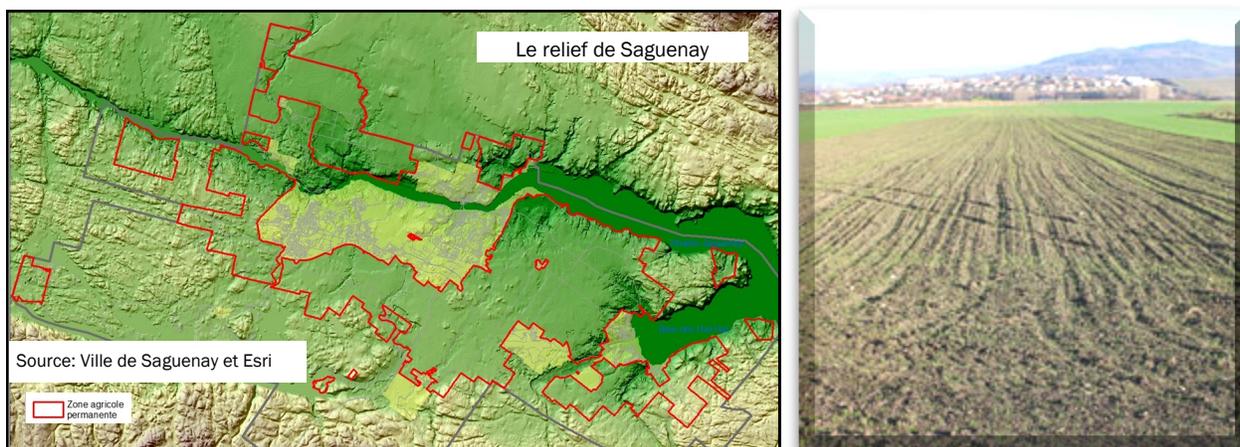
### 1.2.1 Une superficie agricole importante

Dans le cadre de la *Loi sur la protection du territoire agricole*, le gouvernement du Québec a adopté le décret 1694-80 identifiant la zone agricole permanente sur le territoire des municipalités qui forment l'actuelle Ville de Saguenay.

La zone agricole permanente couvre une superficie de 44 717 ha, soit, 39 % de la superficie du territoire (113 630)<sup>4</sup>. En comparaison aux autres MRC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Saguenay possède la plus petite superficie de zone agricole permanente.

Superficie de la zone agricole permanente au Saguenay-Lac-Saint-Jean <sup>5</sup>				
	Superficie en hectares (ha)			Proportion de la zone agricole (%)
	Zone agricole au 31 mars 2015	territoire municipalisé des MRC	Total des MRC (ha)	
<b>Saguenay</b>	<b>44 717</b>	<b>113 630</b>	<b>113 630</b>	<b>39</b>
Le Fjord-du-Saguenay	60 572	347 942	3 941 954	17
Maria-Chapdelaine	121 764	230 557	3 593 092	53
Le Domaine-du-Roy	72 361	277 439	1 748 965	26
Lac-Saint-Jean-Est	99 479	165 822	277 596	60
Hors MRC	0	0	1 418	0
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	<b>398 893</b>	<b>1 135 390</b>	<b>9 676 655</b>	<b>35</b>

Source: CPTAQ



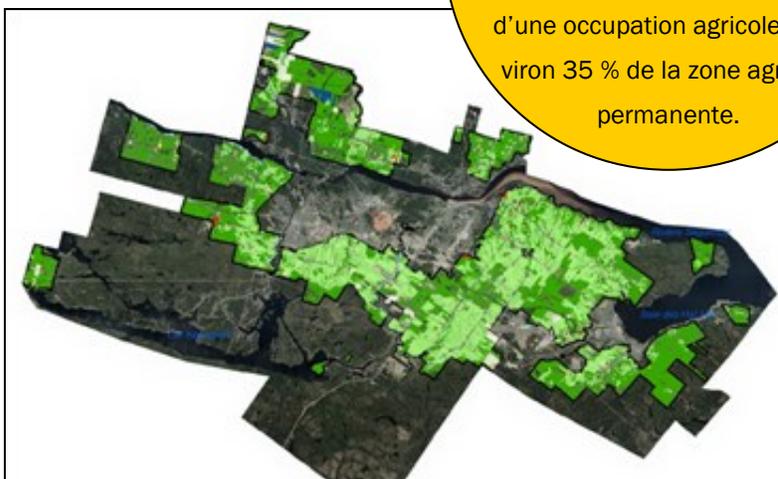
La zone agricole permanente de Saguenay est située sur les plateaux des basses terres du Saguenay entre les périmètres urbains et les hautes terres du Bouclier canadien. Ces plateaux relativement restreints en termes de superficie limitent l'expansion des plages agricoles. En fait, la zone agricole est limitée par le massif des Monts-Valin au nord et au sud, elle est limitée par celui de la Réserve faunique des Laurentides.

## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.2 L'occupation de la zone agricole

La carte illustre le territoire en culture à l'intérieur de la zone agricole permanente. Les principales plages agricoles sont situées :

- ◆ au sud du périmètre urbain de l'arrondissement de Jonquière avec le rang Saint-Damien;
- ◆ dans l'axe des rangs Saint-Isidore et de l'Église à Laterrière;
- ◆ dans l'axe des rangs Sainte-Famille, Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Saint-Martin à Chicoutimi et à La Baie.



Terres en culture, en friche et à l'abandon, 2016, source: MAPAQ

Selon les données du MAPAQ, en 2016, il y avait 15 672 hectares en culture à l'intérieur de la zone agricole permanente de la Ville de Saguenay. Il s'agit d'une occupation agricole d'environ 35 % de la zone agricole permanente.

Les secteurs au nord de la rivière Saguenay, à l'ouest du périmètre urbain de l'arrondissement de Jonquière et à l'est du périmètre urbain de l'arrondissement de La Baie représentent les secteurs avec les moins grandes superficies en culture.



## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.2 L'occupation de la zone agricole

À la superficie des terres en culture, il faut ajouter, 534 hectares de terres à l'abandon et en friche. Celles-ci sont dispersées dans la zone agricole avec une concentration de terres à l'abandon dans la partie ouest de l'arrondissement de Jonquière et une concentration de terres en friche dans le rang Saint-Joseph à proximité du périmètre urbain de Chicoutimi.

De plus, une grande superficie de la zone agricole permanente est boisée. En fait, la couverture boisée dans la zone agricole permanente s'étend sur une superficie de 20 994 hectares, soit 47 % de celle-ci.

Superficie de terres en culture, en friche et à l'abandon, 2016		
Utilisation du sol <sup>6</sup>	Superficie (ha)	%
Boisé	20 994	46,9
Terre en culture	15 672	35
Activité non agricole	7 285	16,3
Terre en abandon	385	0,9
Bleuet	227	0,5
Terre en friche	149	0,3
Surface non-productive	5	0
<b>Total général</b>	<b>44 717</b>	<b>100</b>

Source: MAPAQ, 2016 ET Ville de Saguenay

Enfin, la zone agricole permanente de Saguenay a été soumise à une pression de l'urbanisation. On retrouve à l'intérieur de la zone agricole de nombreux usages non agricoles.

Selon le rôle d'évaluation de la Ville de Saguenay, on retrouve 3 326 résidences à l'intérieur des limites de la zone agricole permanente. De ces 3 326 habitations, 1 956, soit près de 60 % des résidences, sont localisées à l'intérieur d'îlots déstructurés. Bien qu'il y ait plusieurs résidences reliées aux établissements agricoles, les routes rurales de Saguenay sont habitées. On retrouve également plusieurs usages non résidentiels dans la zone agricole.

Usages non résidentiels à l'intérieur de la zone agricole permanente			
Usages	Nombre	Superficie	%
Terrain vacant	1 379	7 215,6	45,6
Résidentiel	3 326	6 871,5	43,4
Transport, communications et services publics	50	648,9	4,1
Production et extraction de richesses naturelles	19	642,3	4,1
Services	46	200,7	1,3
Culturelle, récréative et de loisirs	12	188,9	1,2
Commerciale	30	44,7	0,3
Industries manufacturières	16	25,8	0,2
<b>Total général</b>	<b>4 878</b>	<b>15 838,4</b>	<b>100</b>
Résidences dans les îlots déstructurés	1 956	618,4	3,9

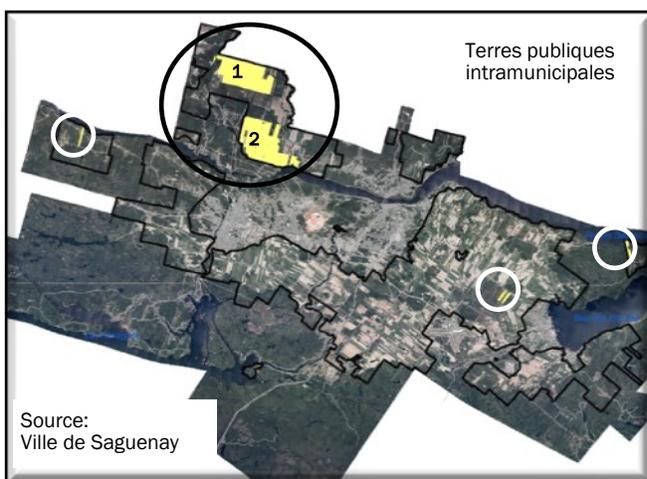
Source: Rôle d'évaluation de la Ville de Saguenay

Les superficies les plus importantes sont notamment : les carrières et sablières (643 hectares) principalement concentrées autour de la base militaire de Bagotville et au nord du secteur de Shipshaw, l'autoroute et le parc industriel de l'ancienne Ville de Laterrière.

## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.3 Les terres publiques intramunicipales

Le gouvernement du Québec a délégué à la Ville de Saguenay de nombreuses portions du territoire lui appartenant. Les terres publiques intramunicipales se localisent à plusieurs endroits sur le territoire de la ville. Certaines de ces terres, possèdent d'importantes superficie et se retrouvent dans la zone agricole permanente. Elles constituent des opportunités pour les projets agricoles.



Il y a deux grands blocs et des lots isolés de TPI à l'intérieur de la zone agricole permanente. Ces terres comptent une superficie totale de 2 474,7 hectares :

Un premier bloc d'une superficie de 981 hectares est situé au nord de l'ancienne municipalité de Shipshaw. Ce secteur est présentement boisé. Il est propice au développement de culture diverse notamment la pomme de terre ou les bleuets. Des projets ont été déposés à la Ville de Saguenay.

On retrouve également deux sablières dans la partie ouest-est du bloc. Il s'agit d'une sablière avec un bail non exclusif. Enfin, une partie importante au nord du bloc a été réservée pour l'agrandissement du parc à résidus miniers de la mine Niobec à Saint-Honoré.

Un deuxième bloc d'une superficie de 1 307 hectares correspond à l'ancienne municipalité de Saint-Jean-Vianney. Ce secteur fait l'objet d'un plan de mise en valeur par la Ville de Saguenay. Quatre vocations sont prévues soit : une vocation pour les activités motorisées (secteur motorisé existant), une vocation historique (le site de l'ancien glissement de terrain), une vocation forestière et une vocation touristique et agricole en bordure de la rivière Saguenay (projet de plantation de vigne, microclimat avec le Saguenay, prolongement des activités agricoles des terres rompues, etc.)

Enfin, la ville dispose de lots publics intramunicipaux éparpillés dans la zone agricole (un lot à Jonquière-Nord, un lot à Lac-Kénogami, trois lots à La Baie).



## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

---

### 1.2.4 Le schéma d'aménagement et de développement révisé

La mise en place de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* avait pour but de protéger une ressource convoitée par l'urbanisation. De plus, l'absence de planification pour ce territoire avait pour conséquence de déstructurer les activités agricoles par l'éparpillement des usages non agricoles<sup>7</sup>.

Le développement des activités et des exploitations agricoles exige un territoire sur lequel la pression du développement des activités non agricoles est réduite. La protection du territoire agricole et la préservation du capital terre comme outil de développement et ressource rare et non renouvelable est une préoccupation majeure du schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Saguenay. Les orientations et les objectifs sont les suivants :

**Orientation : Protéger et mettre en valeur la zone agricole permanente en accordant la priorité aux activités et aux exploitants agricoles.**



**Objectifs :**

- ◆ assurer l'intégrité de la zone agricole dynamique et favoriser l'occupation et la diversification de la zone agricole viable;
- ◆ restreindre les usages non agricoles afin de conserver un cadre propice au maintien et au développement des activités agricoles ;
- ◆ assurer un contrôle sur l'utilisation et la transformation des usages non agricoles existants ;
- ◆ assurer la cohabitation harmonieuse et une gestion des usages existants en zone agricole en fonction des impacts sur les activités agricoles ;
- ◆ assurer l'encadrement des élevages à forte charge d'odeur.

**Orientation : Favoriser le développement et la mise en valeur des activités agricoles.**

**Objectifs :**

- ◆ privilégier la mise en valeur à des fins agricoles les terres publiques intramunicipales;
- ◆ récupérer à des fins agricoles les terres en friche et à l'abandon;
- ◆ mettre en place les conditions favorisant le remembrement des terres à des fins agricoles.

**Orientation : Préserver les composantes paysagères et les milieux d'intérêt de la coupe forestière.**

**Objectif :**

- ◆ protéger l'encadrement forestier en bordure de la rivière Saguenay et des principaux cours d'eau identifiés comme territoire d'intérêt.

## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.4 Le schéma d'aménagement et de développement révisé

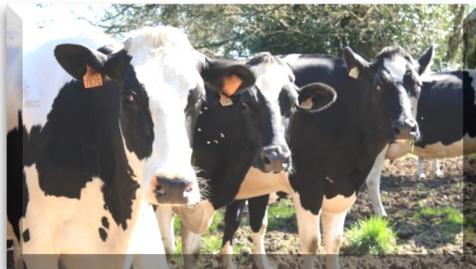
En ce qui concerne l'affectation agricole, celle-ci comprend deux types d'affectation à savoir, l'affectation agricole dynamique et l'affectation agricole viable. Le secteur agricole dynamique est caractérisé par la prédominance de l'agriculture et le secteur agricole viable est caractérisé par la prédominance agroforestière. Il



importe également de mentionner que dans la zone agricole viable les habitations unifamiliales ou bifamiliales isolées sur une unité foncière vacante de 10 hectares ou plus sont autorisées.



Carte des Affectations rurales

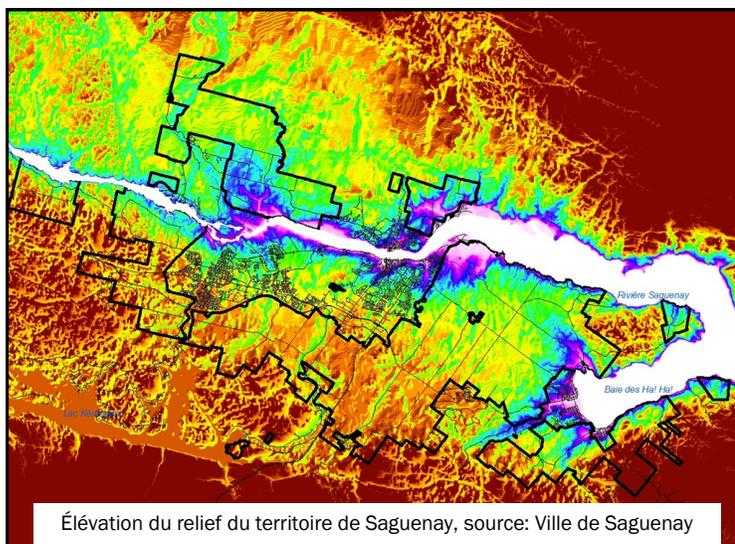


Source: Gratien Trembaly

## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.5 Formation pédologique<sup>8</sup>

Saguenay fait partie du Bouclier canadien. La majeure partie des sols en dessous de 100 mètres prennent la forme de microreliefs élaborés par un ravinement intense. La section de 100 à 180 mètres s'élève en plateaux et représente les terres les plus favorables à l'agriculture. Au-delà de 180 mètres, le relief adopte les caractéristiques du Bouclier canadien avec une élévation rapide causée par les massifs des Monts-Valin au nord et le massif des Laurentides au sud.



Les sols argileux de la région où demeure la majeure partie de la population représentent les principales terres fertiles mais démontrent également leur instabilité par les nombreux exemples visibles d'anciens glissements de terrain. Ces zones sont la plupart du temps situées près des cours d'eau et provoquent parfois des coulées argileuses. Elles limitent ainsi les superficies de terres cultivables.



## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.6 Potentiels et limitations des sols

L'inventaire des terres du Canada classe les terres selon leur potentiel pour les grandes cultures. Les sols de classes 2, 3 et 4 peuvent soutenir une production de grande culture. Les sols de classes 5 et 6 présentent des contraintes à l'agriculture et les sols de classe 7 se prêtent difficilement à l'agriculture. Le tableau suivant présente la superficie selon les classes de potentiels des sols dans la zone agricole permanente.

Classes de potentiel agricole de l'ARDA dans la zone agricole permanente			
Classes de potentiel	Descriptions	Superfici- cies (Ha)	%
1	Sols ne comportant aucune limitation importante à la production agricole.	0	0,00
2	Sols présentant des limitations modérées qui restreignent la diversité des cultures ou exigeant l'application de pratiques de conservation ordinaires.	11 041	24,42
3	Sols présentant des limitations assez sérieuses qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.	10 168	22,49
4	Sols présentant de graves limitations qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.	5 773	12,77
5	Sols présentant des limitations très sérieuses qui les restreignent à la culture de plantes fourragères vivaces, mais pouvant être améliorés.	2 600	5,75
6	Sols uniquement aptes à la culture de plantes fourragères vivaces, mais ne présentant aucune possibilité d'y réaliser des travaux d'amélioration.	0	0,00
7	Sols n'offrant aucune possibilité pour la culture ni pour le pâturage permanent.	12 740	28,18
0	Sols organiques (non classés selon leur potentiel).	2 882	6,37
<b>Total général</b>		<b>45 203</b>	<b>100</b>

Source: Compilation à partir de la carte de l'ARDA



## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

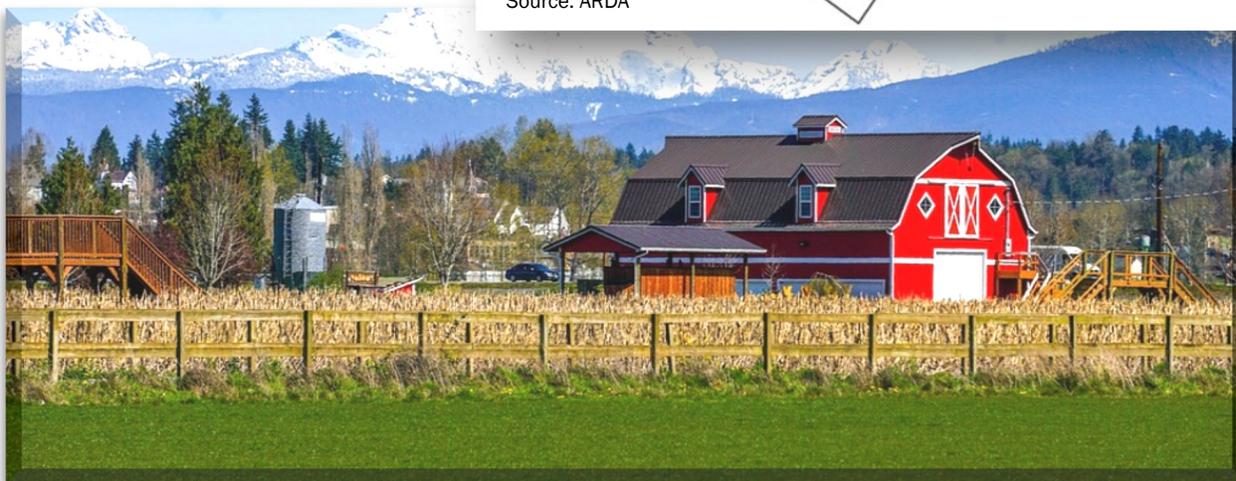
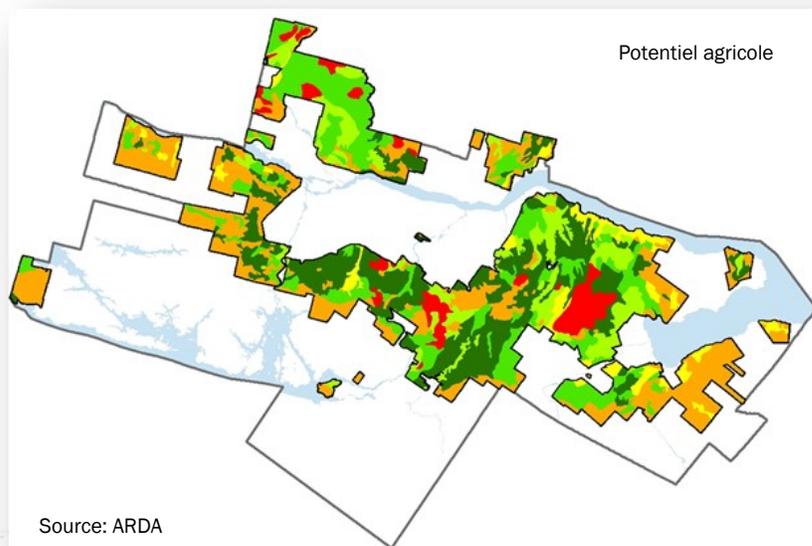
### 1.2.6 Potentiels et limitations des sols

Une analyse de la carte sur la qualité des sols permet de constater que sur le territoire, de grandes surfaces offrent un bon potentiel agricole. Ces surfaces sont situées :

- ◆ au sud du périmètre urbain de l'ancienne Ville de Jonquière;
- ◆ dans un axe sud-nord regroupant d'une part, les rangs de l'Église et Saint-Isidore dans l'ancienne Ville de Laterrière et d'autre part, une partie des rangs Sainte-Famille, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Saint-Martin dans l'ancienne Ville de Chicoutimi;
- ◆ dans le secteur des anciennes municipalités de Shipshaw et Canton Tremblay au nord de la rivière Saguenay mais de façon moins intensive.

Ailleurs sur le territoire, les surfaces offrant du potentiel sont moins importantes. Elles sont coupées par des terres impropres à l'agriculture, inutilisables pour l'agriculture ou des sols organiques. Ces zones sont particulièrement situées :

- ◆ autour du périmètre urbain de l'ancienne municipalité de La Baie;
- ◆ le long du boulevard Talbot;
- ◆ sur la rive nord du Saguenay;
- ◆ sur le territoire à l'ouest du périmètre urbain de Jonquière.



## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.7 Le climat de Saguenay

Le climat joue un rôle important en agriculture. Le climat nordique de Saguenay influence le choix des cultures qu'on peut y faire. La période sans gel, le cumul de chaleur ainsi que les précipitations sont des facteurs climatiques qui affectent la culture.

Le développement d'indices agro climatiques tels que les indices thermiques et les indices hydriques permettent une meilleure planification des semis, une évaluation du potentiel de certaines cultures et le choix des cultivars/hybrides adaptés. L'atlas agroclimatique du CRAAQ propose des cartes de ces indices pour le Québec.

	<p><u>Indices thermiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ risques de gel;</li><li>◆ températures extrêmes;</li><li>◆ saison de croissance;</li><li>◆ degrés-jours;</li><li>◆ unités thermiques maïs;</li><li>◆ potentiel d'endurcissement;</li><li>◆ perte d'endurcissement.</li></ul>	<p><u>Indices hydriques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ précipitations (P);</li><li>◆ P-ETP.</li></ul>
--	---	--

Parmi les indices thermiques, les cumuls thermiques sont utilisés afin d'évaluer le développement des végétaux et des ravageurs durant la saison de croissance. Ces données permettent de prédire les stades de développement de plantes et des insectes. Les cumuls thermiques sont évalués en degrés-jour de croissance.

L'unité thermique maïs (quantité minimale de chaleur requise à la culture afin d'atteindre sa maturité) est un indice utilisé depuis les années 1960. Le maïs-grain par exemple, nécessite entre 2 300 et 2 500 UTM, ce qui est difficilement atteignable sur le territoire de Saguenay.



Les indices thermiques sont également pris en considération par la Financière agricole comme facteur dans l'assurabilité des cultures.

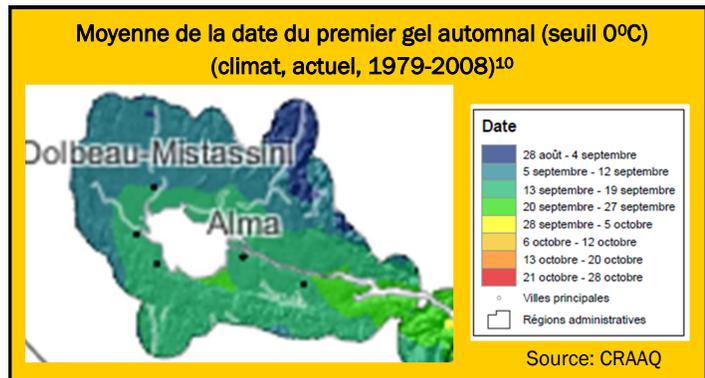
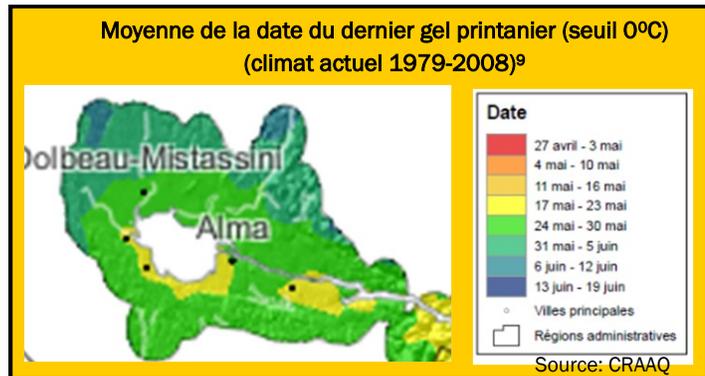
## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.7 Le climat de Saguenay

#### 1.2.7.1 Les indices thermiques

La moyenne de la date du dernier gel printanier pour une bonne partie du territoire agricole de Saguenay se trouve entre le 17 mai et le 23 mai. C'est le sud du Québec où la moyenne est la plus hâtive (27 avril au 3 mai).

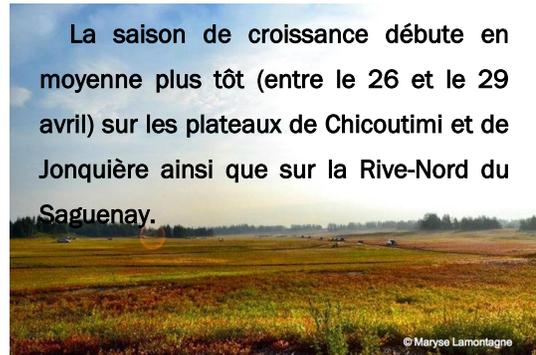
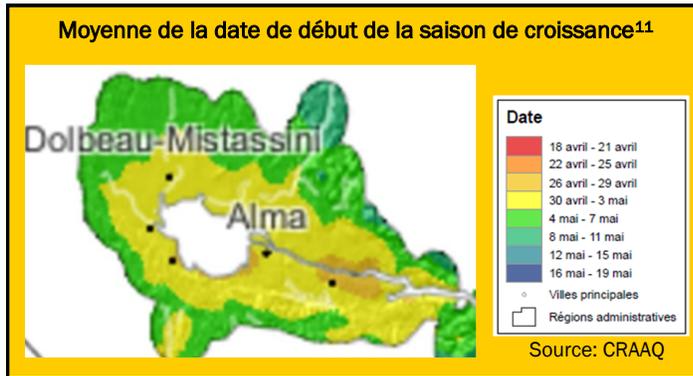
Pour le premier gel automnal, il y a deux périodes distinctes. Du 13 au 19 septembre, pour l'ouest de la ville et du 20 au 27 septembre pour l'est. La présence d'une plus grande masse d'eau (rivière Saguenay) retarde le premier gel. Par comparaison, le premier gel est en moyenne de 2 à 3 semaines plus tard dans la région montréalaise.



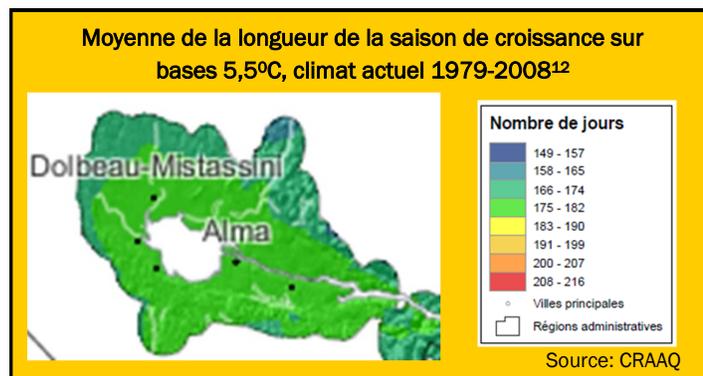
## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.7 Le climat de Saguenay

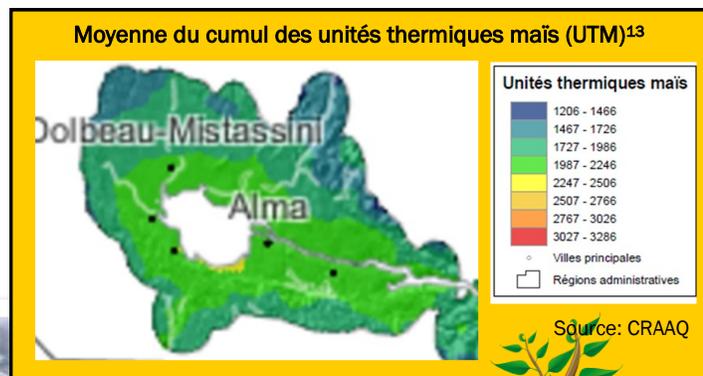
#### 1.2.7.1 Les indices thermiques



La saison de croissance sur le territoire de Saguenay est d'une longueur de 175 à 182 jours. Comparativement à la grande région montréalaise, la saison de croissance est plus courte d'environ un mois, d'où l'importance d'avoir des cultivars et hybrides bien adaptés au climat.



Sur le territoire de Saguenay, le cumul des unités thermiques maïs se situe dans la classe de 1 987 à 2 246 unités pour l'ensemble du territoire. C'est dans le sud du Québec que l'on retrouve les plus hautes moyennes du cumul des unités thermiques.



## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

### 1.2.7 Le climat de Saguenay

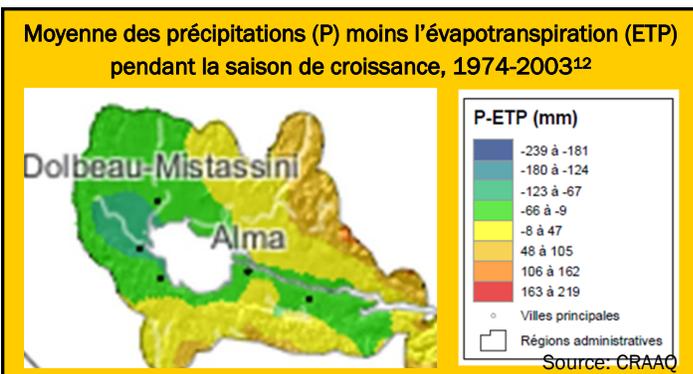
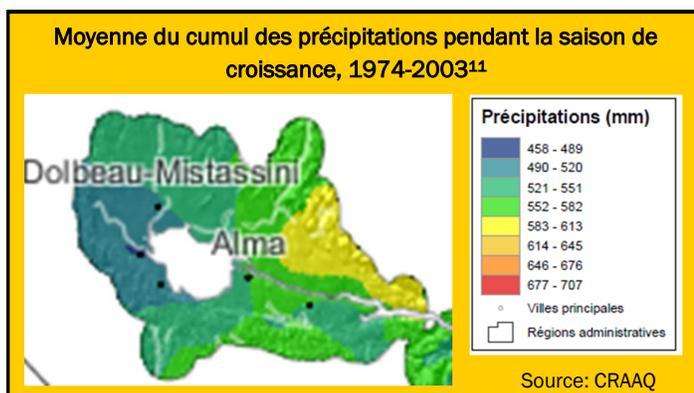
#### 1.2.7.2 Les indices hydriques



L'eau joue également un rôle très important à la croissance des végétaux. Le cumul des précipitations est indice hydrique, cependant la variabilité des périodes de précipitations (par exemple, forte pluie sur courte période ou faible pluie sur longue période) a un impact différent sur les cultures.

L'indice d'évapotranspiration est également un indice qui touche la croissance des végétaux. Cet indice repose sur le principe selon lequel la croissance est optimale lorsque la réserve en eau est suffisante et qu'il y a un équilibre entre l'absorption d'eau par les racines et la perte par la transpiration. La carte qui illustre le phénomène présente la soustraction des précipitations moyennes et de l'évapotranspiration en millimètres.

Les secteurs à l'est et au sud de Chicoutimi semblent recevoir un peu moins de précipitations en moyenne que les parties ouest et nord de Saguenay. Ce sont les secteurs plus en altitude qui reçoivent davantage de précipitations.



Le bilan hydrique pour le territoire agricole de Saguenay est légèrement négatif (66mm à -9mm) durant la saison de croissance. Au Québec, les zones d'altitudes ont un bilan positif.

## 1.2 UNE IMPORTANTE ZONE AGRICOLE NORDIQUE

---

### 1.2.7 Le climat de Saguenay

#### 1.2.7.3 Les changements climatiques

Les changements climatiques influenceront l'agriculture. Le CRAAQ a publié des scénarios qui prévoient une augmentation significative des températures entre 2041 et 2070. Par exemple, pour la saison de croissance, le scénario inférieur prévoit 11 à 13 jours par rapport au climat actuel et de 25 à 26 jours de plus dans le scénario supérieur : donc un début de saison de croissance plus hâtive de quelques jours à 2 semaines selon le scénario et une fin de saison plus tardive 4-5 jours à 15-16 jours selon le scénario.



Si ces scénarios se réalisent, on pourrait avoir plus de précipitations, un cumul plus élevé de degrés-jour, une saison de croissance plus longue et par le fait même un gèle printanier plus hâtif et un gel automnal plus tardif. Ces phénomènes auront une incidence directe sur les types de culture adaptés à la région. Cela permettrait alors d'introduire de nouveaux végétaux qui ne peuvent être cultivés actuellement.



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

Cette partie comprend deux volets : Le premier volet donne une présentation générale des entreprises agricoles sur le territoire de Saguenay et le second volet analyse la répartition de ces entreprises sur le territoire en fonction d'un découpage par dynamique agricole.

### 1.3.1 Les entreprises agricoles

#### ◆ Nombre d'entreprises

Selon les fiches d'enregistrement des entreprises agricoles du MAPAQ, on dénombrait 181 entreprises agricoles sur le territoire de Saguenay en 2014. Ces entreprises ont généré des ventes de produits agricoles pour 40 millions de dollars.



#### ◆ Évolution

Nombre d'entreprises selon le type de production 2004-2014									
Production principale	2004		2007		2010		2014		Variation 2004-2013
	Nb	% ville							
Production laitière	94	51,4	82	45,6	80	44	74	40,9	-21,3
Céréales	26	14,2	29	16,1	28	15,4	32	17,7	23,1
Autres productions	8	4,4	12	6,7	14	7,7	13	7,2	62,5
Production bovine	15	8,2	17	9,4	18	9,9	17	9,4	13,3
Fruits	6	3,3	9	5	11	6	13	7,2	116,7
Horticulture ornementale	14	7,7	12	6,7	11	6	12	6,6	-14,3
Légumes	9	4,9	6	3,3	6	3,3	7	3,9	-22,2
Cultures abritées	N/D	N/D!							
Fourrage	5	2,7	9	5	10	5,5	13	7,2	160,0
Production ovine	6	N/D	4	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
<b>Nombre d'entreprises enregistrées</b>	<b>183</b>	<b>100</b>	<b>180</b>	<b>100</b>	<b>182</b>	<b>100</b>	<b>181</b>	<b>100</b>	<b>-1,1</b>

Source: MAPAQ

Le nombre d'entreprises agricoles a légèrement diminué entre 2004 et 2014. Il est passé de 183 entreprises en 2004 à 181 entreprises en 2014. La production laitière représente plus de 40 % des entreprises agricoles de Saguenay. Elle était suivie par la production de céréales 18 % (32 entreprises) et la production bovine 9 % (25 entreprises).

En ce qui concerne l'évolution des entreprises selon leur production, les entreprises de production laitière ont diminué de 21 % entre 2004 et 2011 passant de 51 % à 41 % des entreprises agricoles sur le territoire de Saguenay. Par contre, les entreprises en production végétale, production de fruits et autres productions connaissent de fortes augmentations.

## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.1 Les entreprises agricoles

#### ◆ Revenus

Revenu agricole brut total, 2004-2013					
	2004	2007	2010	2013	Variation 2004-2013 (%)
<b>Saguenay</b>	<b>32 818 086 \$</b>	<b>37 726 146 \$</b>	<b>39 700 326 \$</b>	<b>39 764 030 \$</b>	<b>21,2</b>
Lac-Saint-Jean-Est	84 622 497 \$	88 500 336 \$	96 149 864 \$	94 254 280 \$	11,4
Maria-Chapdelaine	46 376 867 \$	57 592 872 \$	59 274 413 \$	59 261 188 \$	27,8
Domaine-du-Roy	32 856 780 \$	36 784 160 \$	42 718 563 \$	45 533 982 \$	38,6
Fjord-du-Saguenay	26 300 717 \$	26 628 301 \$	34 732 295 \$	35 373 154 \$	34,5

Source: MAPAQ



Les revenus des entreprises agricoles de Saguenay ont augmenté de 21 % entre 2004 et 2013.



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.1 Les entreprises agricoles

#### ◆ Revenus (suite)

Le tableau suivant présente la répartition des revenus agricoles bruts par secteurs de production en 2010.

On note que 86 % des revenus agricoles proviennent de trois productions :	Répartition des revenus agricoles bruts par type d'activité en 2010			
	Activités principales	Nombre d'entreprises		Revenus agricoles bruts
		Spécialisées	Déclarantes	
◆ Production laitière : 65 % des revenus agricoles de la ville et 22 % des revenus de la production laitière de la région;	Production laitière	80	80	25 814 095 \$
◆ Céréales et protéagineux : 17 % des revenus agricoles de la ville et 15 % des revenus de la production régionale;	Céréales et protéagineux	28	81	4 488 956 \$
◆ Horticulture ornementale et culture en serre : 10 % des revenus agricoles de la ville et 28 % des revenus de la production régionale.	Cultures abritées	5	12	2 453 050 \$
	Bovins de boucherie	18	28	2 123 583 \$
	Légumes	5	14	1 148 097 \$
	Horticulture ornementale	6	9	1 391 337 \$
	Fourrages	10	41	465 131 \$
	Production ovine	3	7	458 508 \$
	Fruits	11	15	429 372 \$
	Chevaux gardés pour l'élevage	8	12	399 558 \$
	Pommes de terre	N/D	N/D	100 382 \$
	Volailles (poulets et dindons)	N/D	N/D	71 800 \$
	Veaux lourds	-	N/D	29 505 \$
	Oeufs	-	N/D	7 004 \$
	Apiculture	N/D	N/D	2 894 \$
	Caprins	N/D	N/D	1 011 \$
	Autres	4	18	316 042 \$
	<b>Total</b>	<b>182</b>		<b>39 700 326 \$</b>

Source: MAPAQ

Seulement 4 % des revenus proviennent des fruits (1 %) et légumes (3 %). Ils représentent seulement :

- ◆ Pour les fruits, 1 % de la production régionale;
- ◆ Pour les légumes, environ 5 % de la production régionale.

Dans la région, les productions fruitières, principalement les bleuetières génèrent à elles seules 12 % des revenus agricoles de la région. Les grandes cultures et les exploitations spécialisées dans la production de pomme de terre s'attribuent quant à elle, 11 % et 8 % des revenus régionaux en 2010.



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

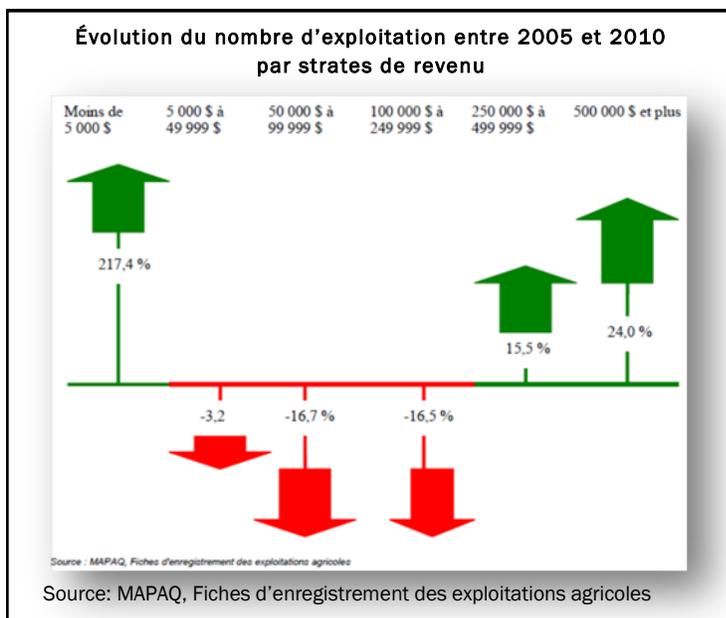
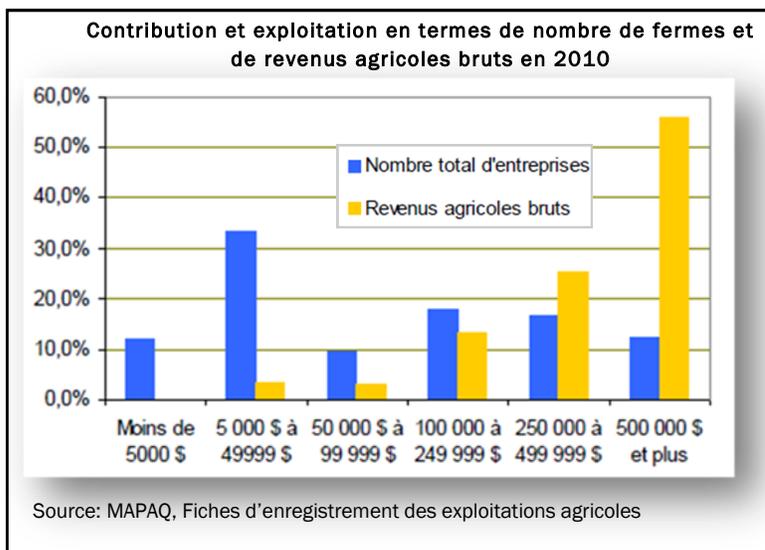
### 1.3.1 Les entreprises agricoles

#### ◆ Revenus (suite)

En 2010, un peu plus de la moitié (54 %) des entreprises agricoles régionales, soit 651 exploitations enregistrées au MAPAQ généraient un revenu agricole de moins de 100 000 \$.

Le nombre d'entreprises ayant des revenus agricoles de moins de 5000\$ est équivalent au nombre d'entreprises ayant des revenus agricoles de plus de 500 000 \$ (environ 12%). Les 12 % de moins de 5000 \$ de revenus génèrent moins de 1 % des revenus agricoles alors que les 12 % de 500 000 \$ et plus génèrent environ 56 % de revenus agricoles régionaux.

C'est la classe de revenus de 5 000 \$ à 49 999 \$ où l'on retrouve le plus grand nombre d'entreprises (environ 32 %). Ces entreprises génèrent seulement 4% des revenus agricoles.

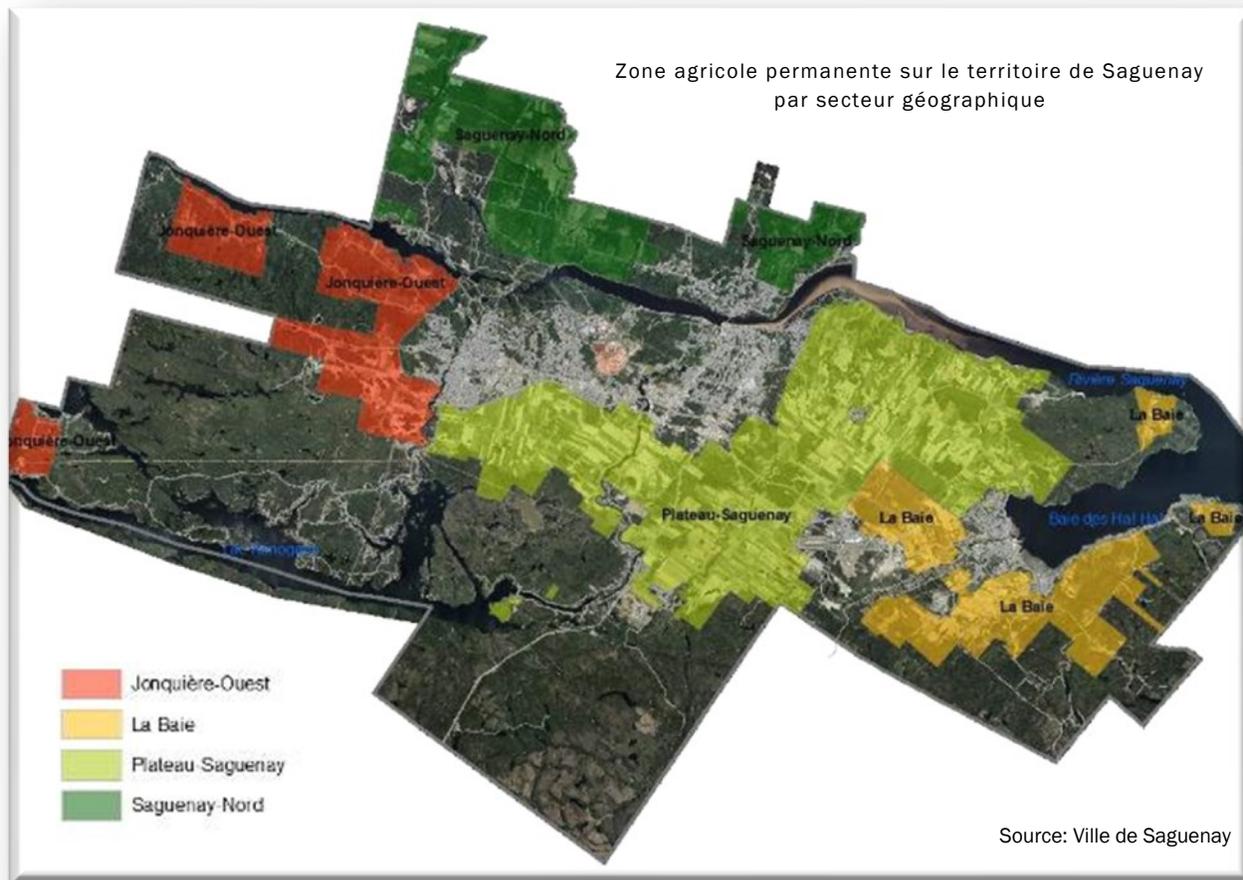


## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

La zone agricole permanente de Saguenay a été divisée en quatre secteurs correspondant à des dynamiques agricoles spécifiques. Le découpage des secteurs a été effectué sur la base de l'utilisation agricole des terres (homogénéité) et de son potentiel :

- ◆ secteur Jonquière-Ouest;
- ◆ secteur La Baie
- ◆ plateau Saguenay;
- ◆ secteur Saguenay-Nord.



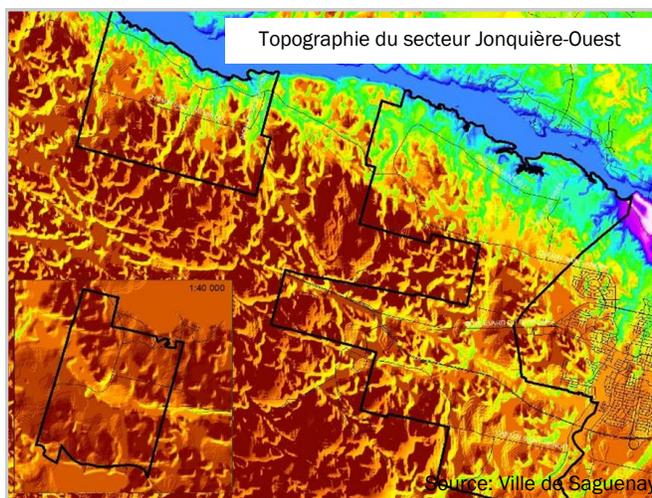
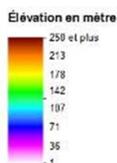
## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.1 Secteur Jonquière-Ouest



Source: Air Photo Inc.



Source: Ville de Saguenay

#### La description physique

##### ◆ Topographie :

Le relief du secteur est accidenté. On note plusieurs monticules de plus de 250 mètres dans l'ensemble du secteur. La dénivellation s'accroît du nord vers le sud et de l'est vers l'ouest.

## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.1 Secteur Jonquière-Ouest

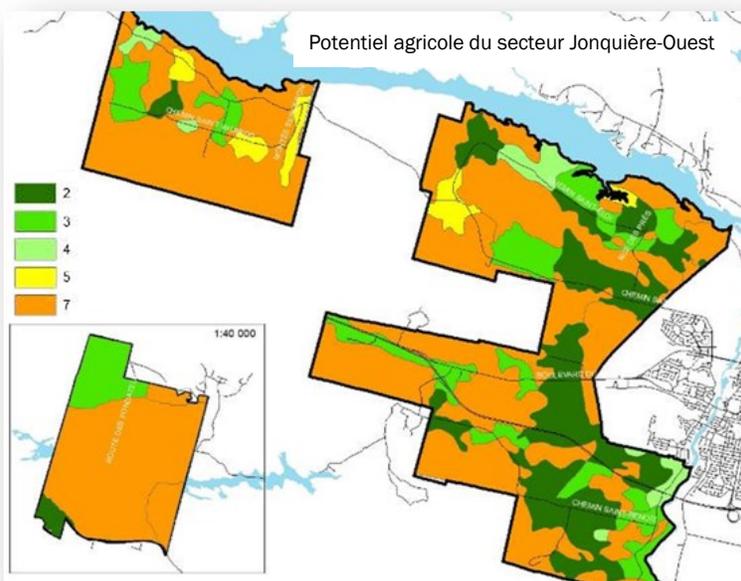
La description physique (suite)

◆ Le potentiel agricole du sol :

Plus de 50% du secteur reçoit une classe 0 (marécage) ou 7 (présence de roc en surface). On constate également que plus de 30 % du secteur présente des sols de classe 2, 3 et 4.

Classe de potentiel	Superficie (ha)	%
2	1 269,11	17,9
3	945,36	13,4
4	215,37	3,0
5	230,54	3,3
7	4 413,66	62,4
<b>Total général</b>	<b>7 074,03</b>	<b>100</b>

Ces aires présentant un meilleur potentiel agricole sont particulièrement le long du Saguenay et des chemins Saint-Éloi et Saint-Benoît et à la limite Ouest du périmètre urbain de l'arrondissement de Jonquière.



Source: ARDA



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.1 Secteur Jonquière-Ouest

##### L'utilisation agricole

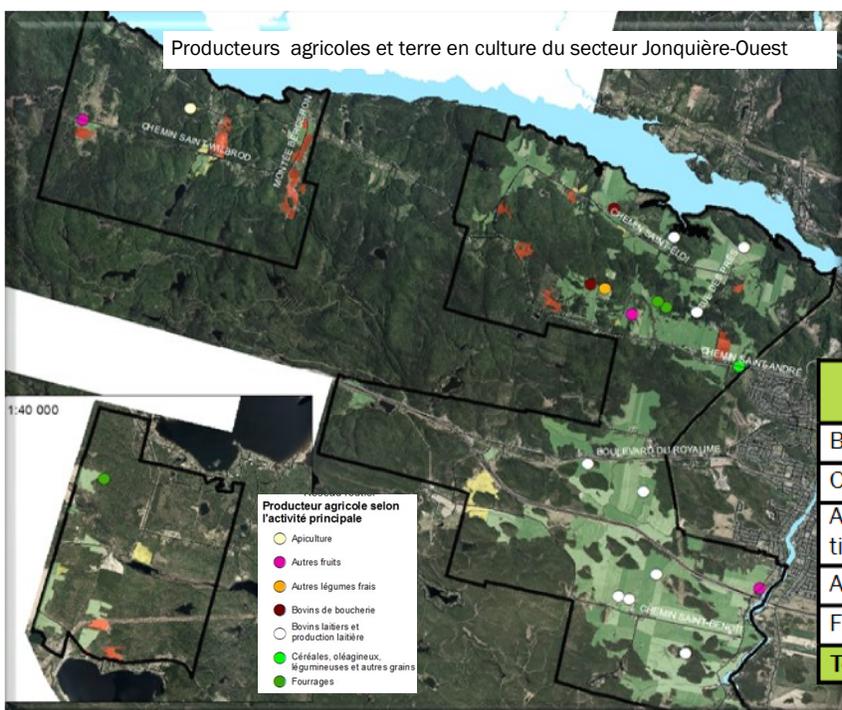
##### ◆ Entreprises agricoles et vocation dominante :

Le secteur compte 20 entreprises agricoles. La vocation dominante des entreprises est la production laitière. Les autres entreprises sont réparties dans différentes productions animales et végétales.

Les productions végétales	Nombre	Les productions animales	Nombre
Autres fruits	3	Bovins laitiers et production laitière	9
Fourrages	3	Bovins de boucherie	2
Autres légumes frais	1	Apiculture	1
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	1	<b>Total</b>	<b>12</b>
<b>Total</b>	<b>8</b>		

Source: MAPAQ

##### ◆ Les boisées, les terres en friche et les terres à l'abandon :



Seulement 19 % du secteur est en culture. La majorité du secteur est boisé (63%). On note peu de terre à l'abandon et en friche (2%).

Utilisation	Superficie (ha)	%
Boisé	4 447,98	63,12
Culture	1 372,18	19,47
Autre utilisation	1 088,89	15,45
Abandon	91,49	1,30
Friche	46,46	0,66
<b>Total général</b>	<b>7 047</b>	<b>100</b>

## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

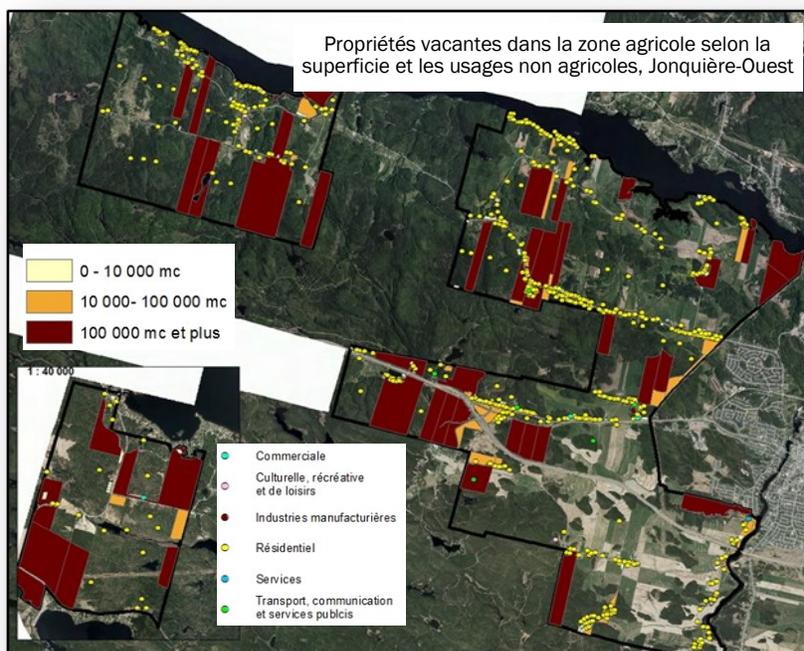
### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.1 Secteur Jonquière-Ouest

L'utilisation agricole (suite)

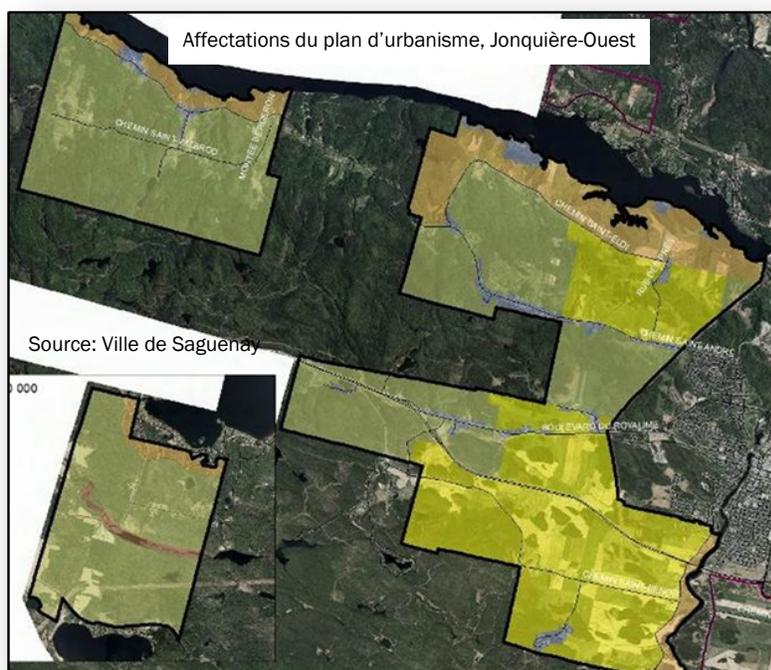
◆ Les terrains vacants :

Terrains vacants	Nombre
0 à 10 000 mc	125
10 000 mc à 100 000 mc	33
100 000 mc et plus	48
<b>Total</b>	<b>206</b>



Source: Ville de Saguenay

◆ Les usages non agricoles :



Usages	Nombre
Résidentiel	616
Transport, communications et services publics	6
Commercial	3
Culturel, récréatif et de loisirs	2
Services	2
Industries manufacturières	1
Production et extraction de richesses naturelles*	1
<b>Total</b>	<b>631</b>

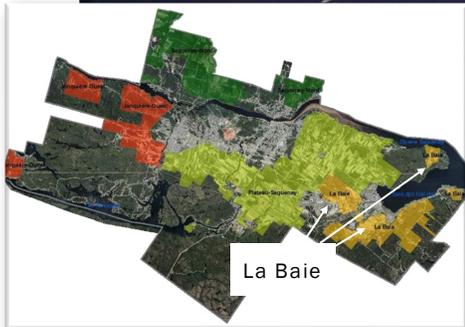
\* Carrières, gravières, sablières



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.2 Secteur La Baie

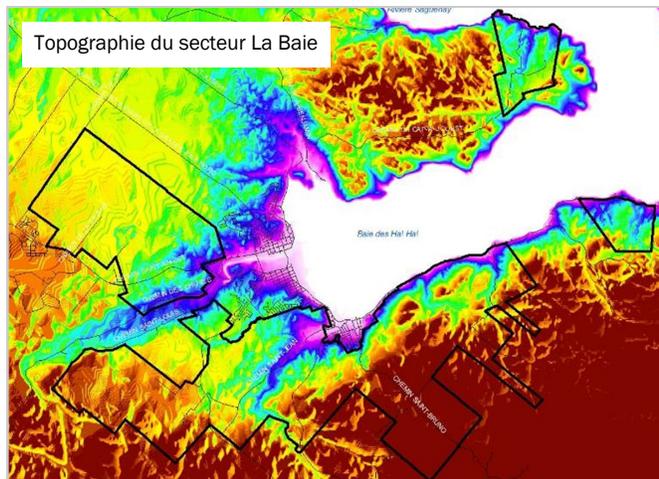
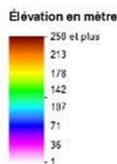


Le secteur de La Baie est situé au sud et à l'Est du périmètre urbain de La Baie. Il s'étend sur 7 271 hectares soit 16,2 % de la zone agricole de Saguenay.

#### La description physique

##### ◆ Topographie :

Le relief du secteur est accidenté. On note que la dénivellation s'accroît vers l'Est.



Source: Ville de Saguenay

## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.2 Secteur La Baie

La description physique (suite)

◆ Le potentiel agricole du sol :

Plus de 50% du secteur reçoit une classe 0 (marécage) ou 7 (présence de roc en surface). On constate également que plus de 30 % du secteur présente des sols de classe 2, 3 et 4.

Classe de potentiel	Superficie (ha)	%
2	521,85	7,3
3	1 366,97	19,0
4	562,64	7,8
5	986,60	13,7
7	3 151,23	43,9
0	586,88	8,2
<b>Total général</b>	<b>7 176,17</b>	<b>100</b>

Ces aires présentant un meilleur potentiel agricole sont particulièrement le long de la route 170 à proximité de l'aéroport et le long de la route 381 (chemin du Petit-Parc) à proximité de l'usine de Rio Tinto.



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.2 Secteur La Baie

##### L'utilisation agricole

##### ◆ Entreprises agricoles et vocation dominante :

Le secteur compte 10 entreprises agricoles. La vocation dominante des entreprises est la production de céréales, légumineuses et autres grains (70 %). Les autres entreprises sont réparties dans le bovin de boucherie et la culture abritée. Les entreprises sont majoritairement dans le rang Saint-Jean.

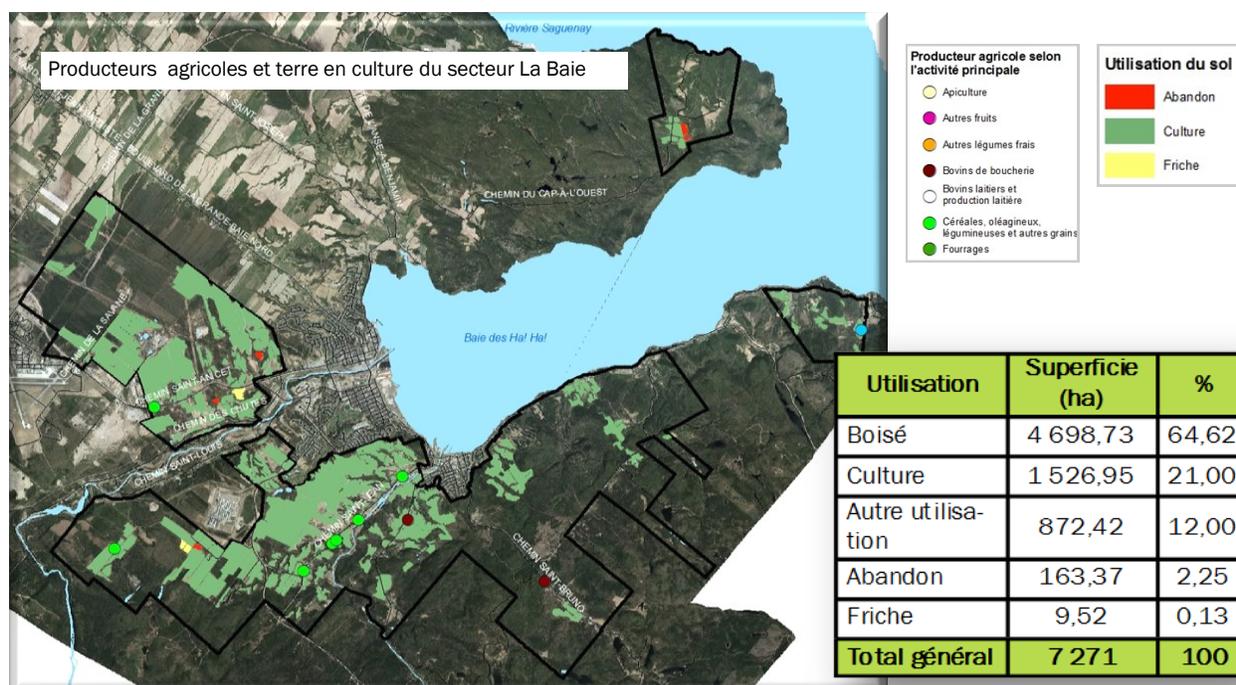


Les productions végétales	Nombre	Les productions animales	Nombre
Cultures abritées	1	Bovins de boucherie	2
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	7		
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>Total</b>	<b>2</b>

Source: MAPAQ

##### ◆ La forêt, les terres en friche et les terres à l'abandon :

Seulement 21 % du secteur est en culture. La majorité du secteur est boisé (64%). On note peu de terre à l'abandon et en friche (3%).



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

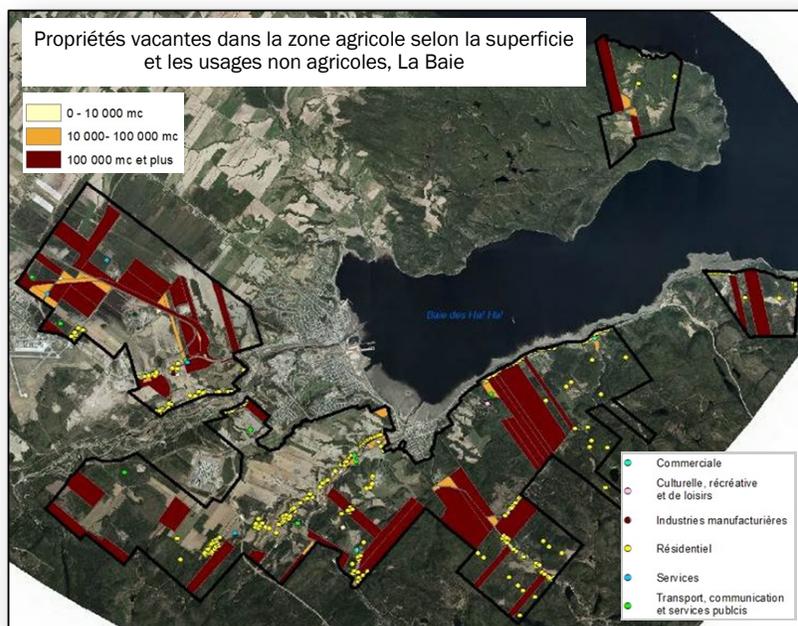
### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.2 Secteur La Baie

L'utilisation agricole (suite)

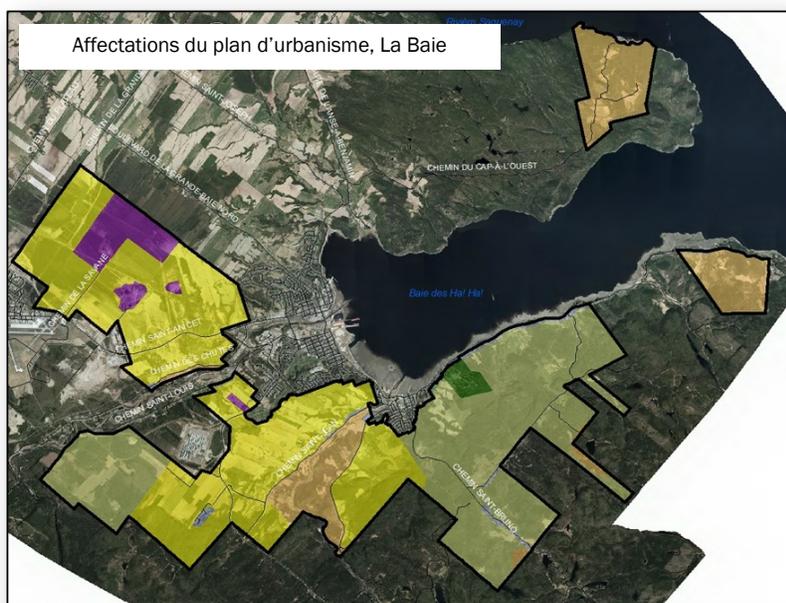
◆ Les terrains vacants :

Terrains vacants	Nombre
0 à 10 000 mc	91
10 000 mc à 100 000 mc	33
100 000 mc et plus	49
<b>Total</b>	<b>173</b>



Source: Ville de Saguenay

◆ Les usages non agricoles :



Source: Ville de Saguenay

Usages	Nombre
Résidentiel	340
Transport, communications et services publics	11
Production et extraction de richesses naturelles*	4
Services	4
Commercial	2
Industries manufacturières	2
Culturel, récréatif et de loisirs	1
<b>Total</b>	<b>364</b>

\* Carrières, gravières, sablières

Zone agricole de protection	Zone industrielle
Zone agricole dynamique	Zone parc naturel
Zone agricole viable	Zone protection intégrale
Zone forestière de protection	Zone récréatif intensive
Zone forestière et récréative	Zone villégiature
Zone habitation rurale	

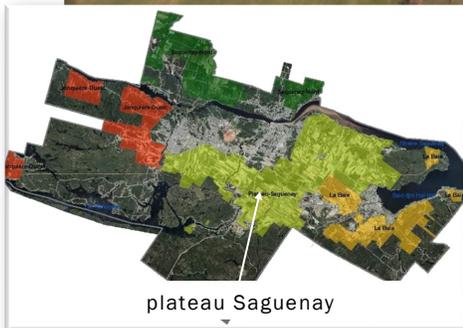
## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

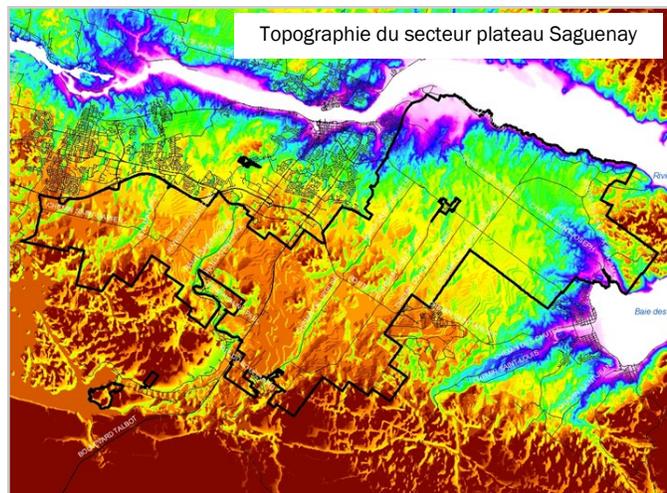
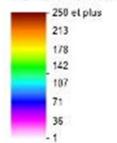
#### 1.3.2.3 Secteur plateau Saguenay



Source: Alain Dumas



Elevation en mètre



#### La description physique

##### ◆ Topographie :

Le relief du secteur est plat et la dénivellation s'accroît à la limite sud du secteur.

Source: Ville de Saguenay

## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.3 Secteur plateau Saguenay

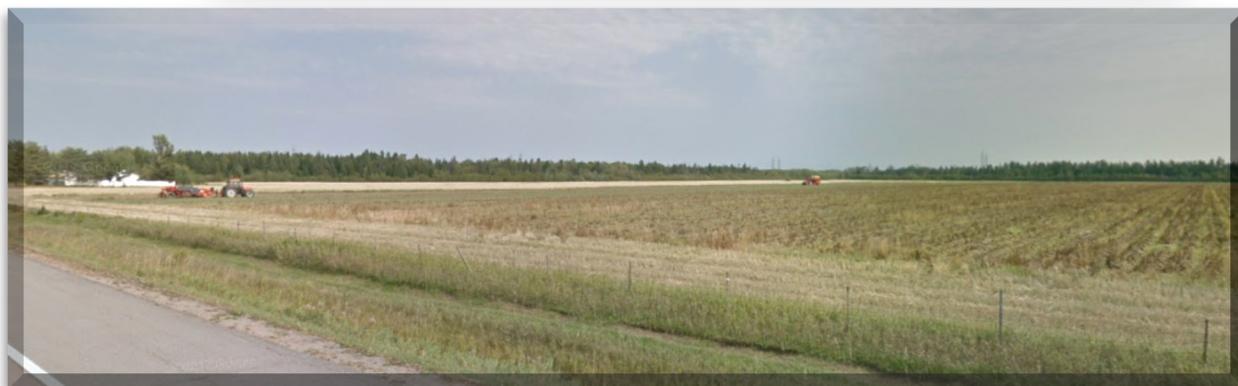
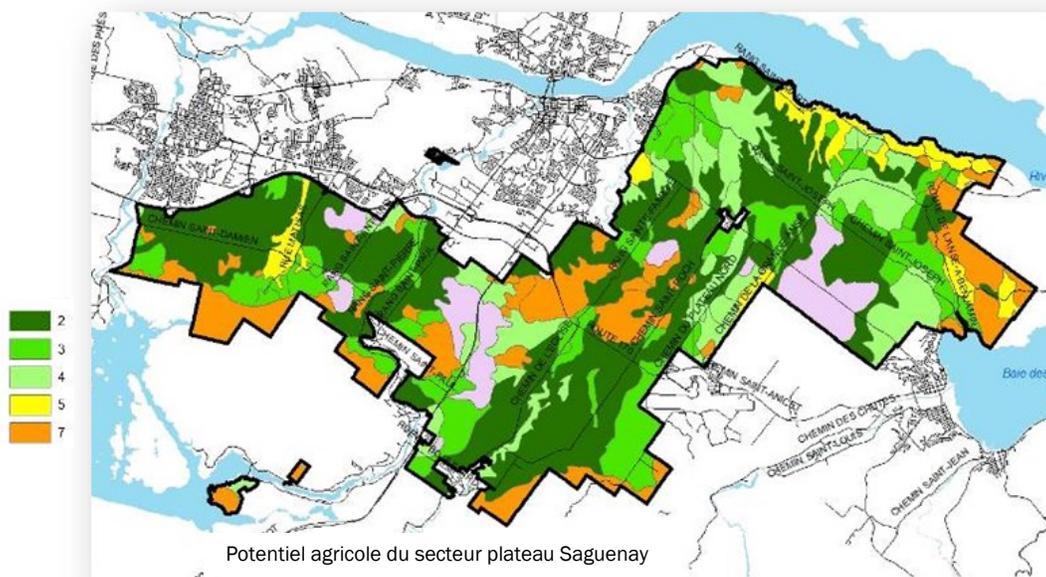
La description physique (suite)

◆ Le potentiel agricole du sol :

Plus de 72% du secteur offre un bon potentiel agricole (classe 2, 3 et 4). Seulement, certaines aires bien définies localisées surtout aux extrémités sud et est du secteur sont de classe 7.

Classe de potentiel	Superficie (ha)	%
2	8 470,65	38,6
3	3 902,43	17,8
4	3 444,73	15,7
5	1 155,79	5,3
7	3 423,34	15,6
0	1 537,43	7,0
<b>Total général</b>	<b>21 934,38</b>	<b>100</b>

Source: ARDA



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.3 Secteur plateau Saguenay

##### L'utilisation agricole

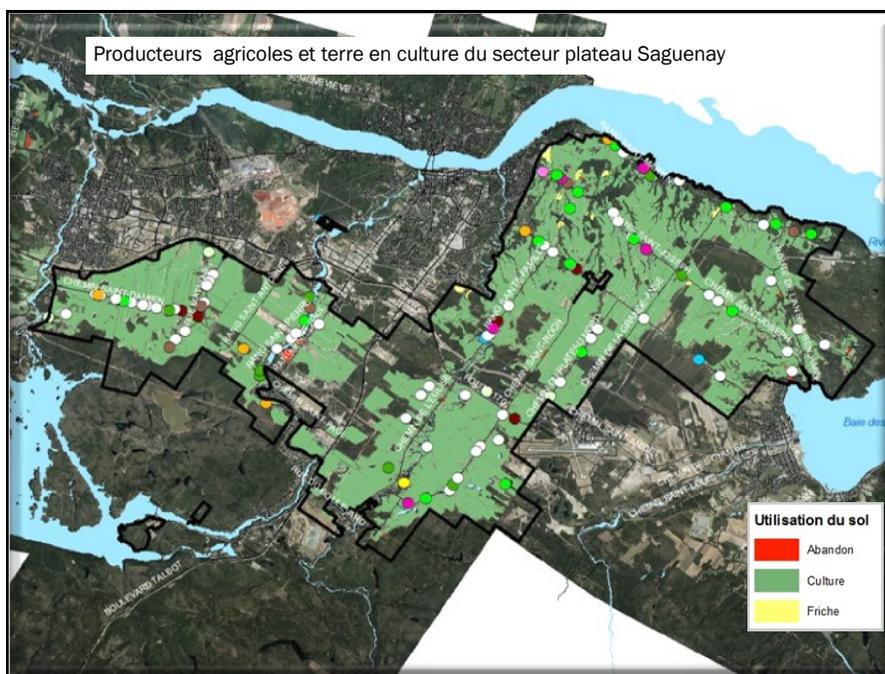
##### ◆ Entreprises agricoles et vocation dominante :

Le secteur compte 118 entreprises agricoles soit plus de 63 % des entreprises agricoles de la ville. La vocation dominante des entreprises est la production laitière (plus de 50% des entreprises du secteur et plus de 75 % des entreprises laitières de la ville).

Les productions végétales	Nombre
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	17
Fourrages	10
Autres fruits	5
Autres légumes frais	5
Horticulture ornementale	4
Cultures abritées	3
Autres sources de revenus	1
<b>Total</b>	<b>45</b>

Source: MAPAQ

Les productions animales	Nombre
Bovins laitiers et production laitière	61
Bovins de boucherie	6
Chevaux	5
Ovins	1
<b>Total</b>	<b>73</b>



Les autres entreprises sont réparties dans les autres productions animales et végétales. Les entreprises sont réparties dans l'ensemble du secteur.

**Producteur agricole selon l'activité principale**

- Apiculture
- Autres fruits
- Autres légumes frais
- Bovins de boucherie
- Bovins laitiers et production laitière
- Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains
- Fourrages

## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

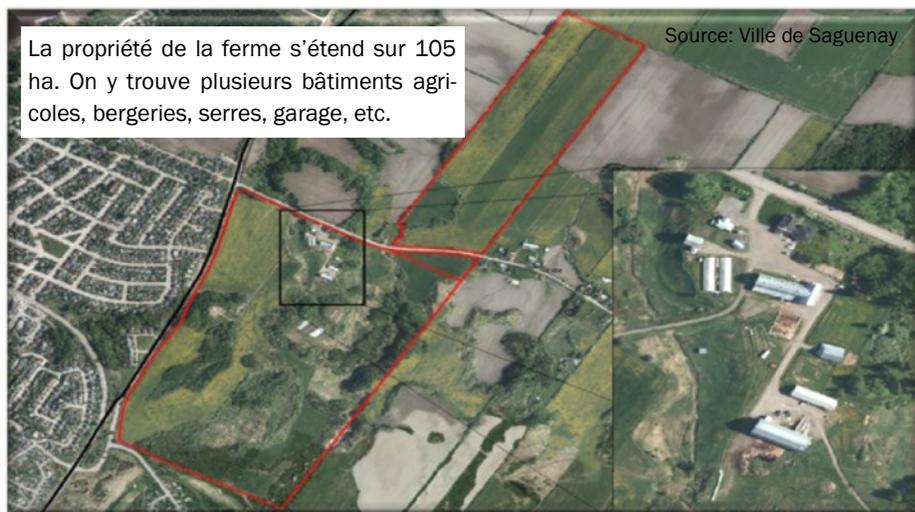
### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.3 Secteur plateau Saguenay

L'utilisation agricole (suite)

◆ Les Fermes Solidar :

On retrouve également dans le secteur des installations agricoles de nature sociale et communautaire. Situées sur les terres de la Congrégation des sœurs du Bon Conseil de Chicoutimi, Les Fermes Solidar ont vu le jour en 2002, sous la forme d'une organisation à but non lucratif d'économie sociale à vocation agricole.



La mission sociale et la mission éducative des Fermes Solidar s'accomplit par l'intégration à l'emploi de personnes en difficulté, la réinsertion sociale, l'association avec des groupements comme le CRDI ou Moisson Saguenay.



Les fermes Solidar ont adopté des pratiques qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable, comme l'agriculture biologique ou l'économie sociale, afin de protéger l'avenir des générations présentes et futures. Les installations et la mission des fermes Solidar ouvrent des opportunités pour la relève agricole et le démarrage d'entreprises agricoles (plate-forme agricole).

## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.3 Secteur plateau Saguenay

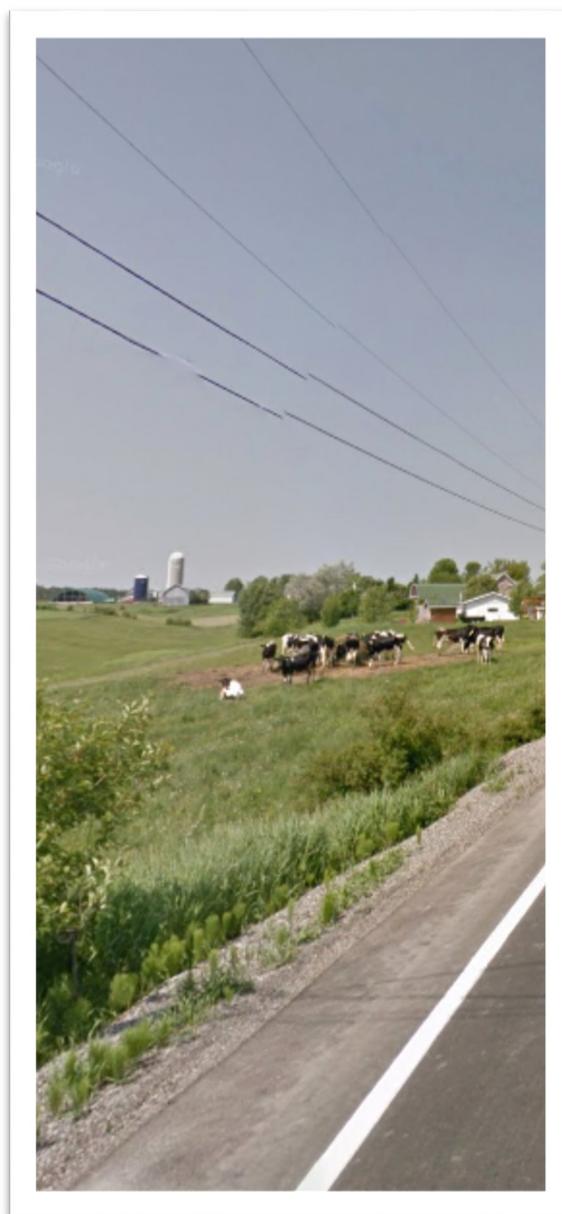
L'utilisation agricole (suite)

◆ La forêt, les terres en friche et les terres à l'abandon :

Plus de 52% du secteur est en culture. Il s'agit du secteur agricole le plus dynamique de la ville. On note peu de terre à l'abandon et en friche (3%). La plus grande superficie boisée ou d'espace disponible pour la culture est située le long du boulevard Talbot.

Utilisation	Superficie (ha)	%
Culture	11 508,96	52,39
Boisé	7 013,76	31,93
Autre utilisation	3 287,03	14,96
Abandon	92,12	0,42
Friche	66,13	0,30
<b>Total général</b>	<b>21 968</b>	<b>100</b>

Source: MAPAQ



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

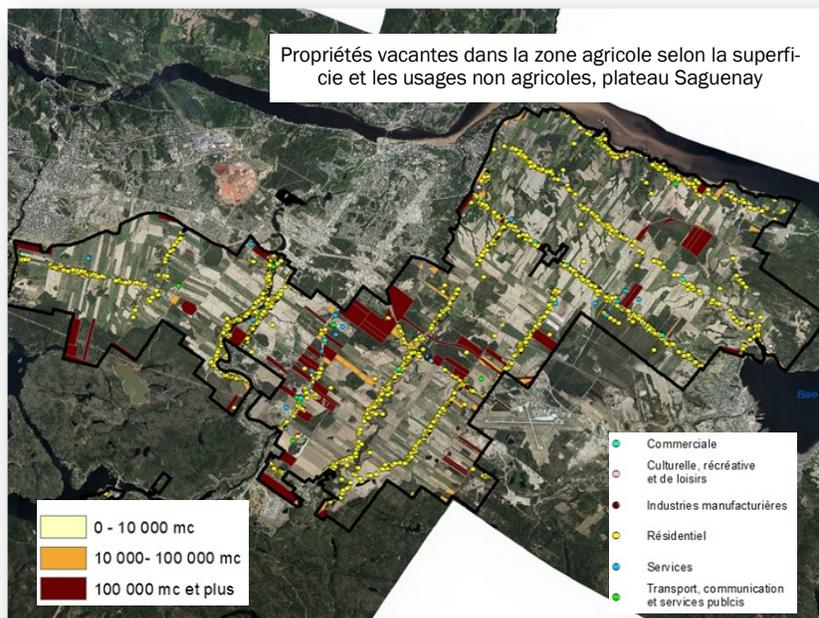
### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.3 Secteur plateau Saguenay

L'utilisation agricole (suite)

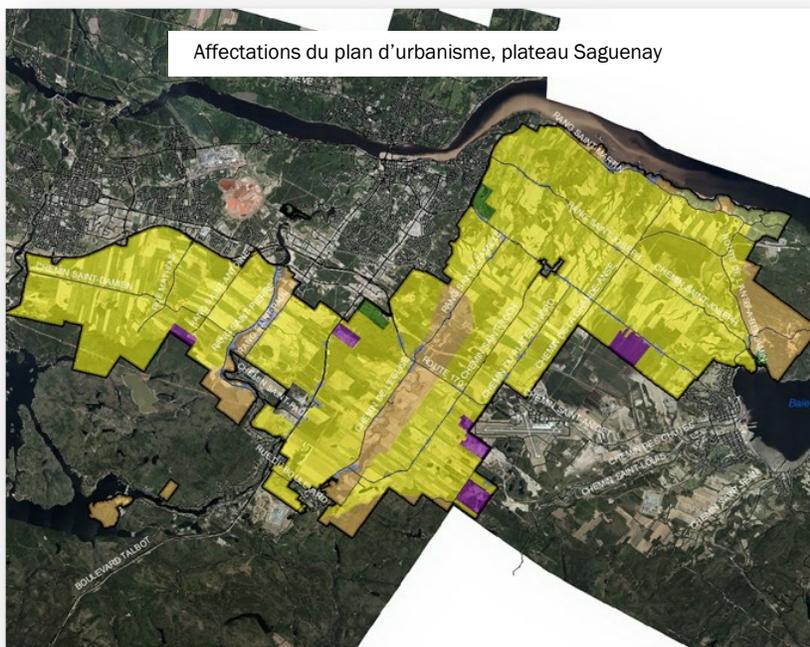
◆ Les terrains vacants :

Terrains vacants	Nombre
0 à 10 000 mc	915
10 000 mc à 100 000 mc	77
100 000 mc et plus	56
<b>Total</b>	<b>1 048</b>



Source: Ville de Saguenay

◆ Les usages non agricoles :



Source: Ville de Saguenay

Usages	Nombre
Résidentiel	1 942
Services	35
Transport, communications et services publics	24
Commercial	23
Industries manufacturières	13
Culturel, récréatif et de loisirs	7
Production et extraction de richesses naturelles*	7
<b>Total</b>	<b>2 051</b>

\* Carrières, gravières, sablières



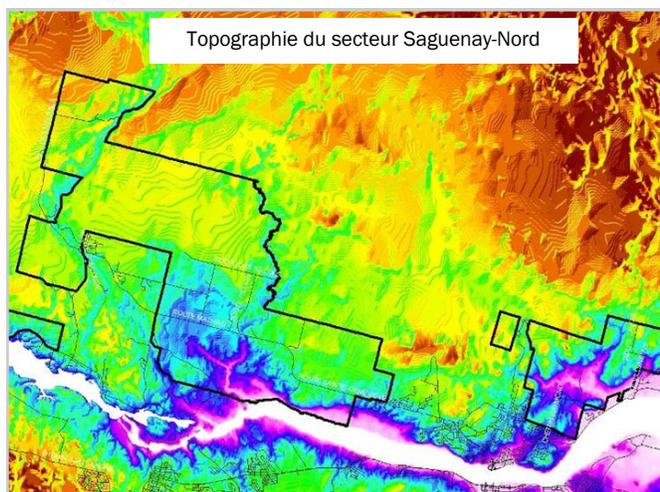
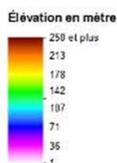
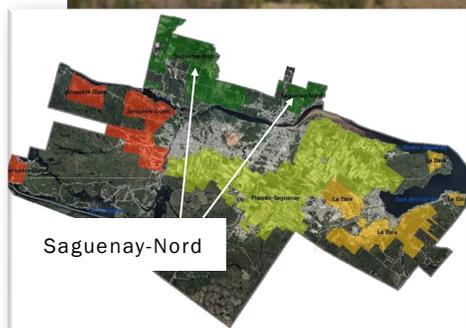
## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.4 Secteur Saguenay-Nord

Source: Ville de Saguenay

Le secteur Saguenay-Nord couvre la partie de la zone agricole permanente située au nord de la rivière Saguenay. La superficie du secteur Saguenay nord s'étend sur 8 699 hectares soit 19,5 % de la zone agricole de Saguenay.



#### La description physique

##### ◆ Topographie :

Le relief du secteur est relativement plat et le plateau nord de l'ancienne municipalité de Shipshaw est plus élevé que l'ensemble du secteur.

Source: Ville de Saguenay

## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.4 Secteur Saguenay-Nord

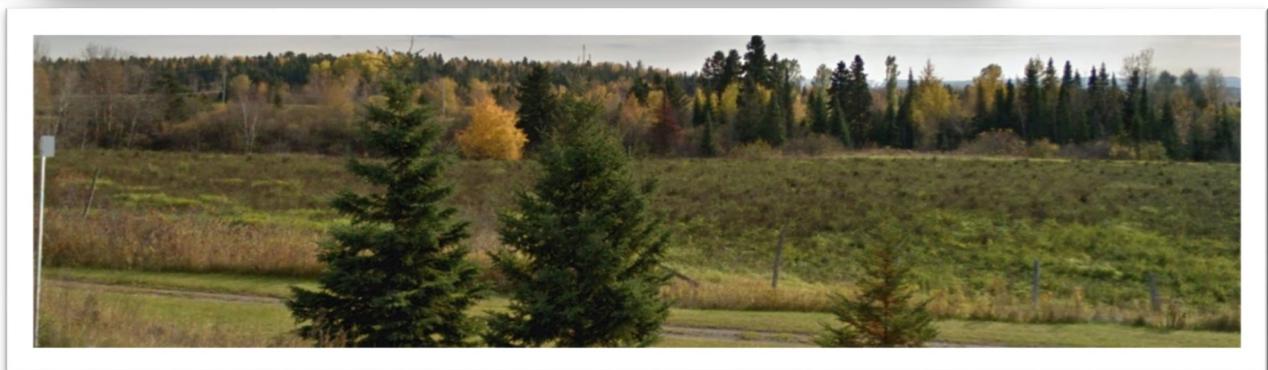
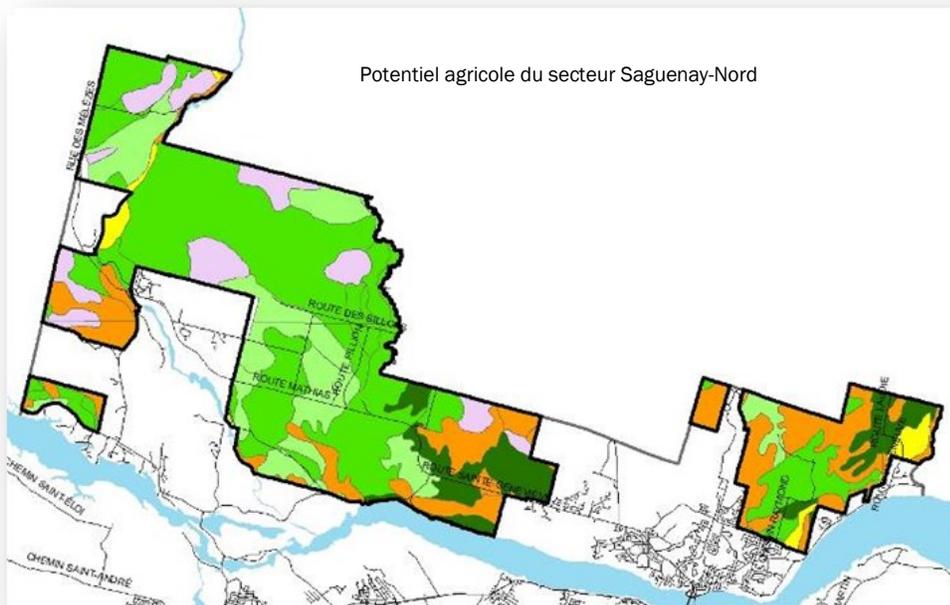
La description physique (suite)

◆ Le potentiel agricole du sol :

Plus de 70% du secteur offre un bon potentiel agricole (classe 2, 3 et 4). Seulement, certaines aires bien définies localisées surtout aux extrémités sud et est du secteur sont de classe 7.

Classe de potentiel	Superficie (ha)	%
2	741,85	8,6
3	3 932,37	45,4
4	1 463,48	16,9
5	207,31	2,4
7	1 567,53	18,1
0	756,54	8,7
<b>Total général</b>	<b>8 669,08</b>	<b>100</b>

Source: ARDA



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.4 Secteur Saguenay-Nord

##### L'utilisation agricole

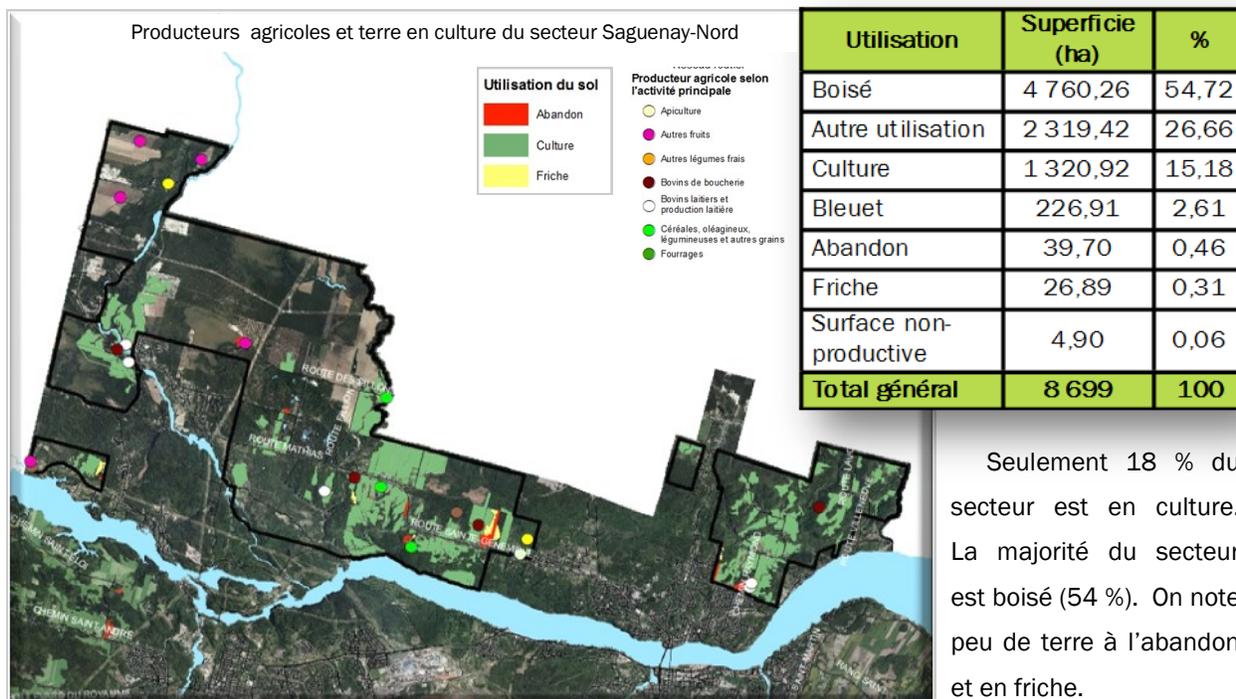
##### ◆ Entreprises agricoles et vocation dominante :

Le secteur compte 22 entreprises agricoles. La vocation des entreprises est diversifiée sans dominance particulière. Comparativement aux autres secteurs, il offre plus d'entreprises dans la production de fruits. Les entreprises de fruits sont majoritairement sur le territoire de l'ancienne municipalité de Shipshaw.

Les productions végétales	Nombre	Les productions animales	Nombre
Autres fruits	5	Bovins laitiers et production laitière	5
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	3	Bovins de boucherie	4
Autres sources de revenus	2	Chevaux	2
Horticulture ornementale	1	<b>Total</b>	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>11</b>		

Source: MAPAQ

##### ◆ La forêt, les terres en friche et les terres à l'abandon :



## 1.3 PRÉSENTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ANALYSE DU TERRITOIRE PAR DYNAMIQUE AGRICOLE

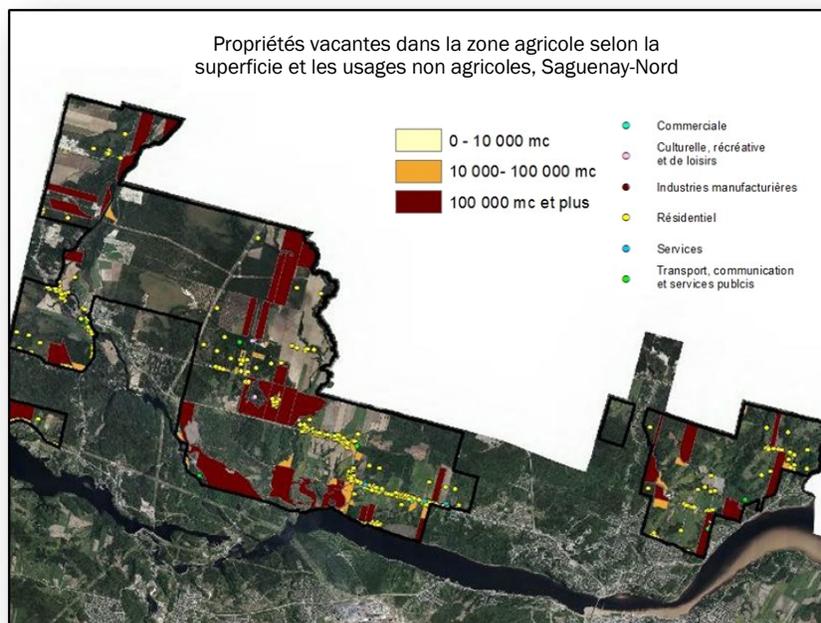
### 1.3.2 Analyse de la zone agricole permanente en fonction de la dynamique agricole du territoire

#### 1.3.2.4 Secteur Saguenay-Nord

L'utilisation agricole (suite)

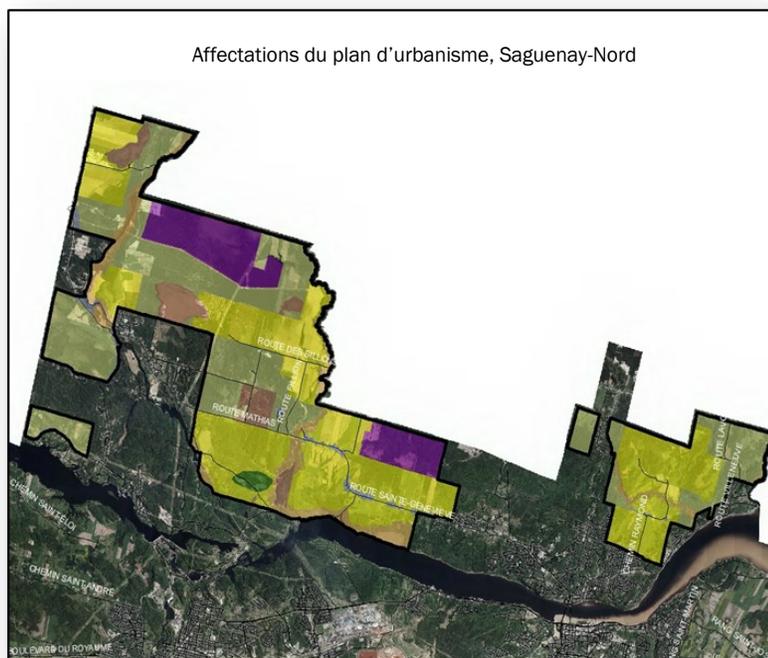
◆ Les terrains vacants :

Terrains vacants	Nombre
0 à 10 000 mc	72
10 000 mc à 100 000 mc	35
100 000 mc et plus	40
<b>Total</b>	<b>147</b>



Source: Ville de Saguenay

◆ Les usages non agricoles :



Source: Ville de Saguenay

Usages	Nombre
Résidentiel	365
Production et extraction de richesses naturelles*	9
Services	7
Transport, communications et services publics	6
Culturel, récréatif et de loisirs	2
Commercial	1
Industries manufacturières	0
<b>Total</b>	<b>390</b>

\* Carrières, gravières, sablières

Zone agricole de protection	Zone industrielle
Zone agricole dynamique	Zone parc naturel
Zone agricole viable	Zone protection intégrale
Zone forestière de protection	Zone récréatif intensif
Zone forestière et récréative	Zone villégiature
Zone habitation rurale	

## 1.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

### 1.4.1 Les tendances agroalimentaires

Les nouvelles tendances agroalimentaires ouvrent des perspectives de développement pour les entreprises du secteur agricole et agroalimentaire.

#### Alimentation santé

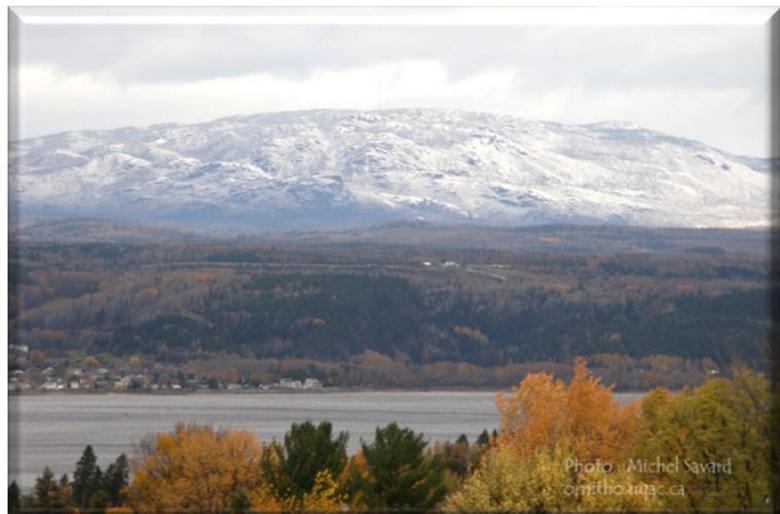
La demande des consommateurs pour des produits santé ne cesse de croître et restera importante pour les années à venir. Le vieillissement de la population et les scandales alimentaires sont des éléments qui favorisent le maintien de cette tendance laquelle implique notamment une hausse de la demande pour des produits du terroir, les fruits et légumes, les produits biologiques, etc.



À cet effet, le marché biologique est en pleine expansion dans toutes les régions du Québec. Les ventes d'aliments biologiques sur le marché québécois sont d'une valeur de 400 millions de dollars annuellement. Elles sont en constante augmentation de 10% en moyenne par année. Toutefois, seulement 30% du marché est approvisionné par les produits biologiques québécois. Il s'agit donc d'un marché que les entreprises québécoises ont intérêt à acquérir.

Le ministre de l'Agriculture des pêcheries et de l'alimentation a annoncé en avril 2016, l'attribution d'une aide financière de 600 000 dollars sur une période de 3 ans à la filière biologique du Québec pour la mise en œuvre d'une campagne de valorisation et de promotion des produits alimentaires biologiques québécois.

À Saguenay, le positionnement géographique et les conditions climatiques plus rigoureuses que dans le sud du Québec constituent des facteurs favorables au développement de l'agriculture biologique, puisqu'ils ont une incidence directe sur la présence et la prolifération des ravageurs dans les cultures réduisant de ce fait la nécessité de recourir à l'usage de pesti-



## 1.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

### 1.4.1 Les tendances agroalimentaires

#### Les marchés de proximité

Il s'agit d'une forme de mise en marché qui comprend les systèmes de commercialisation favorisant une plus grande proximité relationnelle ou géographique entre les entreprises du secteur agroalimentaire et les consommateurs.

La proximité relationnelle fait référence aux circuits courts de commercialisation. Elle établit un lien entre l'entreprise de production agricole, l'entreprise de transformation et le consommateur. La proximité géographique correspond à la commercialisation au sein d'une même région administrative.



La mise en marché de proximité est souvent associée aux marchés publics ou encore aux kiosques de vente à la ferme. Au fil des années, de nouvelles formes novatrices ont émergé :

- ◆ les marchés virtuels;
- ◆ la formule des paniers de l'agriculture soutenue par la communauté;
- ◆ l'autocueillette et l'agrotourisme;
- ◆ la vente directe à un détaillant, à un restaurant, à un hôtel ou encore à un établissement scolaire ou de santé.

Saguenay représente un marché important pour les entreprises agroalimentaires de la région. Elle représente un complément au circuit traditionnel de distribution au détail. La mise en marché de proximité profite à un grand nombre de personnes.

Au nombre des avantages, soulignons :

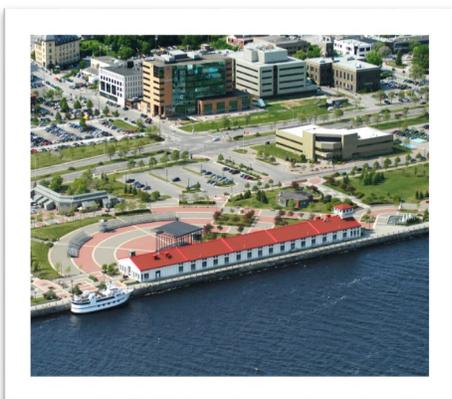
- ◆ l'accès à des produits frais, diversifiés et de qualité fournissant une alimentation saine;
- ◆ une meilleure connaissance de la provenance des aliments et des modes de production;
- ◆ une plus grande visibilité des produits québécois;
- ◆ la mise en valeur du secteur bioalimentaire, des métiers d'agriculteur et de transformateur et des produits;
- ◆ une contribution à l'occupation dynamique du territoire et à l'économie locale et régionale.

## 1.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

### 1.4.1 Les tendances agroalimentaires

#### Un marché public

Un marché public est un lieu de rassemblement de marchands de produits agroalimentaires. Plusieurs facteurs expliquent la fréquentation des marchés publics : leur ambiance conviviale et le contact avec les marchands/producteurs. La vague des produits bio explique également cet attrait. La qualité, l'abondance, la fraîcheur et la variété des produits figurent aussi parmi les principales raisons de fréquenter un marché public et d'y faire des achats.



Actuellement, le marché public de Saguenay est situé sur la zone portuaire. Ce bâtiment en bois est vétuste et approche sa fin de vie utile. L'implantation d'un nouveau marché public est analysée dans le cadre du PPU centre-ville de Chicoutimi. Différentes alternatives sont évaluées (localisation, infrastructures, événements, etc.). Dans les critères de succès du nouveau marché public, on note la qualité du site choisi, mais aussi l'implication des producteurs. Il est donc fortement recommandé de gagner l'appui de plusieurs producteurs intéressés par ce projet avant de poursuivre la démarche.

Les motivations pour un producteur d'utiliser un marché public sont :

- ◆ Créer un lien de proximité avec le consommateur;
- ◆ Se faire connaître et reconnaître dans son entourage commercial;
- ◆ Maîtriser sa mise en marché;
- ◆ Profiter de la notoriété et de l'achalandage du marché.



## 1.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

### 1.4.1 Les tendances agroalimentaires

#### Un marché public (suite)

Les avantages d'un marché public pour un producteur sont :

- ◆ Exige moins de manipulation par rapport aux autres modes de commercialisation;
- ◆ Permet de diminuer le temps d'entreposage étant donné la courte période entre la récolte et la vente;
- ◆ Assure aux consommateurs une meilleure fraîcheur des produits en raison du court délai entre la récolte et la vente;
- ◆ Permet de vendre des produits moins esthétiques et d'expliquer aux consommateurs qu'ils sont tout aussi bons;
- ◆ Offre un canal de commercialisation nécessitant peu d'investissement au départ et très bien adapté aux entreprises en démarrage;
- ◆ Procure une rétroaction directe des consommateurs;
- ◆ Fournit un lieu d'échange entre les commerçants;
- ◆ Permet de se faire connaître.



L'association des marchés publics du Québec offre des outils pour le pré-démarrage, le démarrage, la consolidation ou le développement de marchés publics.

Mais, il y a aussi des inconvénients, tels que :

- ◆ Trouver des débouchés pour les invendus;
- ◆ Exige une activité physique éprouvante;
- ◆ La valeur du temps exigé par la vente peut être plus grande que la valeur des ventes;
- ◆ Nécessite parfois un temps important pour monter et démonter les étalages;
- ◆ Contraint à des trajets et à des horaires fixes.

## 1.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

### 1.4.2 Organismes de soutien aux entreprises agricoles

Plusieurs intervenants sont présents sur le territoire de Saguenay afin de venir en aide aux entreprises agroalimentaires.

#### Promotion Saguenay

Cette corporation autonome est appuyée par un conseil d'administration, des hommes et des femmes d'affaires en provenance de divers secteurs d'activité économique, et composée de 55 employés. Elle a pour mission de contribuer au développement économique de Saguenay en mobilisant et en accompagnant les entrepreneurs et les intervenants du territoire. Elle s'occupe également de la promotion de la destination et s'implique afin de soutenir les efforts de diversification de l'offre touristique, événementiels et culturels.

#### ◆ Industrie

- Prospection;
- Soutien aux entreprises voulant s'implanter à Saguenay;
- Développement et promotion des parcs industriels;
- Soutien et accompagnement aux investisseurs étrangers.

#### ◆ Commerce et services

- Soutien au développement des secteurs commerciaux;
- Revitalisation et promotion des centres-villes;
- Soutien pour la recherche de locaux et de terrains.

#### ◆ Service aux entreprises

- Aide financière et recherche de financement;
- Aide à la réalisation d'un plan d'affaires;
- Conseils pour le démarrage, l'expansion, l'acquisition ou la relève;
- Promotion de l'entrepreneuriat;
- Service de mentorat.

#### ◆ Tourisme

- Développement et promotion de la destination Saguenay;
- Développement des croisières internationales;
- Soutien aux congrès et événements sportifs;
- Gestion des bureaux d'information touristique.

#### ◆ Aéroport Saguenay-Bagotville

- Gestion et exploitation de l'aéroport régional;
- Développement des services aux passagers et partenaires;
- Promotion des destinations offertes au départ de Saguenay;
- Développement du parc aéroportuaire.

#### ◆ Soutien aux événements et organismes

- Soutien financier aux :
  - ⇒ Organismes et activités économiques;
  - ⇒ Congrès et événements sportifs;
  - ⇒ Festivals et événements.

#### ◆ Initiatives

- Gestion et développement du Bureau du cinéma;
- Gestion de l'autobus touristique;
- Gestion et promotion du site [emplois.saguenay.ca](http://emplois.saguenay.ca)
- Développement de la Véloroute du Fjord du Saguenay;
- Gestion de la boutique Les Découvertes du Fjord.

## 1.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

### 1.4.2 Organismes de soutien aux entreprises agricoles

#### Le créneau d'excellence AgroBoréal

Le créneau d'excellence AgroBoréal a été reconnu en 2008 au sein de la démarche ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement). La démarche ACCORD s'appuie sur les forces régionales et sur la recherche de l'excellence dans les secteurs clés du Québec. Elle favorise le regroupement de gens d'affaires et d'entrepreneurs d'une même région qui ont une vision commune de leur secteur d'activité et qui définissent une stratégie à long terme pour le mettre en valeur.



AgroBoréal a pour mission de favoriser la mise en œuvre de projets structurants pour le développement des filières boréales du Saguenay-Lac-Saint-Jean en animant, mobilisant et supportant les entreprises et les partenaires qui s'y rapportent. Cette organisation a financé plusieurs projets novateurs contribuant au développement de l'agriculture régionale.



#### La Table agroalimentaire

La Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean est née en 1998. Elle est supportée par un conseil d'administration fort dynamique. Sa mission est de promouvoir, soutenir et réaliser des projets et des actions liés aux enjeux du secteur agroalimentaire en concertation avec les acteurs régionaux.

La vision qui guide les actions de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean est d'être reconnue comme l'organisme incontournable du développement de l'industrie agroalimentaire régionale par ses projets mobilisateurs ayant une renommée régionale, provinciale et nationale.

## 1.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

### 1.4.2 Organismes de soutien aux entreprises agricoles



#### Le MAPAQ

La mission que s'est donnée le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) inspire et guide l'équipe de la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean :

« Favoriser la prospérité du secteur bioalimentaire et veiller à la qualité des aliments dans une perspective de développement durable ».

Au quotidien, l'équipe du MAPAQ:

- ◆ contribue au développement économique du secteur bioalimentaire en aidant à la compétitivité et à la productivité des entreprises, en développant l'entrepreneuriat et la main-d'œuvre et en mettant en valeur le territoire agricole;
- ◆ soutient un développement bioalimentaire responsable, en renforçant la confiance des consommateurs dans l'agriculture de chez nous, en veillant à la santé et au bien-être des animaux et en incitant au respect de l'environnement par la promotion des bonnes pratiques culturales."



## 1.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

### 1.4.2 Organismes de soutien aux entreprises agricoles

#### L'UPA

La Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-St-Jean est une organisation dynamique, qui représente plus de 1 200 producteurs et productrices agricoles sur l'ensemble de son territoire et ce, sans égard à la dimension, la production ou la structure de l'entreprise. L'UPA regroupe les producteurs et productrices agricoles suivant une double structure:

- ◆ Selon le territoire géographique auquel ils appartiennent, le secteur général;
- ◆ Selon le type de production agricole qu'ils exercent, le secteur spécialisé.

Le rôle de l'UPA :

- ◆ Représenter les producteurs et défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, de toute agence, régie, commission ou groupement, chaque fois qu'il est requis de le faire, et coopérer avec tout organisme poursuivant des fins similaires;
- ◆ Mener des recherches et des analyses sur la production et la mise en marché des produits agricoles, et sur tout sujet pouvant affecter les conditions économiques et sociales des producteurs agricoles;
- ◆ Promouvoir et développer la profession d'agriculteur;
- ◆ Assurer la pérennité de l'agriculture québécoise.



## 2. DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Le diagnostic met en évidence les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de chaque partie précédente.

### 2.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Un territoire isolé, favorable à l'agriculture nordique;</li> <li>◆ Un marché de 146 000 habitants concentré dans les périmètres urbains;</li> <li>◆ Des dépenses en alimentation des ménages de 541 631 604 \$;</li> <li>◆ Un niveau de scolarité de la population et l'attrait des produits régionaux;</li> <li>◆ Plusieurs entreprises de transformation agroalimentaire avec des leaders régionaux;</li> <li>◆ Des formations qui contribuent au développement du savoir-faire et alimentent le secteur agroalimentaire;</li> <li>◆ De nombreux pôles d'emplois qui représentent des sites potentiels de distribution de produits agroalimentaires;</li> <li>◆ 545 établissements sur le territoire avec plus de 20 000 employés qui servent, vendent et consomment des produits alimentaires (hôtels, restaurants, institutions);</li> <li>◆ De nombreux festivals et événements (plus de 100) dont plusieurs reliés au secteur agroalimentaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une croissance de la population plus faible (1,1%) que la croissance moyenne du Québec (17,3%);</li> <li>◆ L'éloignement des grands marchés de population (Montréal-Québec-États-Unis);</li> <li>◆ Une méconnaissance de l'importance du secteur agroalimentaire sur le territoire;</li> <li>◆ Une population vieillissante;</li> <li>◆ Les liens entre les acteurs du milieu pour favoriser la mise en valeur du territoire agricole;</li> <li>◆ La synergie entre les entreprises agroalimentaires (dispersion des activités agroalimentaires);</li> <li>◆ La recherche et le développement de la transformation des produits nordiques.</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La proximité entre le producteur, le transformateur et le consommateur;</li> <li>◆ L'accroissement de la consommation de produits locaux;</li> <li>◆ La valorisation et le développement de produits agroalimentaires axés sur la typicité boréale;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les changements démographiques et les impacts sur la relève, la main-d'œuvre et les besoins des consommateurs;</li> <li>◆ La concentration et l'éloignement des centres de décisions pour la distribution et l'approvisionnement des produits agroalimentaires;</li> </ul>

## 2. DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

### 2.1 CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les investissements en recherche et développement de l'agriculture nordique;</li> <li>◆ Des partenariats d'affaires entre les entreprises de transformation, les épiciers, les restaurateurs, les producteurs agricoles....</li> </ul>	

### 2.2 TERRITOIRE AGRICOLE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une reconnaissance nationale pour l'agriculture nordique (Créneau d'excellence AgroBo-réal);</li> <li>◆ Une zone agricole permanente de 44 717 ha avec une concentration importante (47 %) de sols à très bon potentiel pour les grandes cultures (classe 2 et 3);</li> <li>◆ La présence de deux grands blocs (superficie de 2 474 hectares) de TPI dans le secteur de l'ancienne municipalité de Shipshaw;</li> <li>◆ Une protection et une priorisation des activités agricoles avec le schéma d'aménagement et de développement révisé;</li> <li>◆ Des conditions agroclimatiques favorables à un éventail de cultures (petits fruits nordiques, maraichage, produits non ligneux de la forêt boréale, grandes cultures du nord, élevage sous conditions nordiques).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La présence de nombreux usages non agricoles qui donnent parfois une image d'incohérence du paysage;</li> <li>◆ Plusieurs zones de ravinements qui limitent l'exploitation de grandes plages agricoles et l'accessibilité aux parcelles cultivables;</li> <li>◆ Une période de croissance (sans gel) plus courte que le sud du Québec (environ un mois) qui limite les types de productions;</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La disponibilité d'espaces pouvant être utilisées à des fins agricoles (superficie non utilisée à des fins agricoles, terres publiques, terrain vacant entre 1 et 10 hectares pour des entreprises maraîchères émergentes, etc.);</li> <li>◆ Une évaluation du potentiel de développement des terres disponibles;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La pression du développement péri urbain et l'addition d'usages non agricoles;</li> <li>◆ Plusieurs terrains non utilisés à des fins agricoles;</li> <li>◆ Le reboisement des terrains en friche;</li> <li>◆ La vulnérabilité aux changements climatiques.</li> </ul>

## 2. DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

### 2.2 TERRITOIRE AGRICOLE (SUITE)

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le changement climatique pourrait offrir de nouvelles possibilités de cultures;</li> <li>◆ La certification AgroBoréale.</li> </ul>	

### 2.3 ACTIVITÉS AGRICOLES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La concentration et notoriété des entreprises agricoles et de transformation dans la production laitière (des revenus de 39 764 030 \$ dont 65 % proviennent de la production laitière);</li> <li>◆ La stabilité du nombre d'entreprises agricoles sur le territoire;</li> <li>◆ L'augmentation du nombre d'entreprises dans les secteurs fruits et autres productions;</li> <li>◆ La présence d'un savoir-faire d'excellence des entrepreneurs agricoles et agroalimentaires sur le territoire.</li> <li>◆ Une occupation agricole dynamique et continue du secteur «Plateau Saguenay».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La difficulté de démarrage d'entreprises agricoles (accès aux terres pour la relève et accès aux aides financières);</li> <li>◆ La diversité et la quantité des produits pour répondre à la demande des consommateurs;</li> <li>◆ L'absence d'une structure de mise en marché favorisant une plus grande proximité relationnelle entre les entreprises agroalimentaires et les consommateurs;</li> <li>◆ Le nombre d'entreprises ayant des revenus de moins de 50 000 \$;</li> <li>◆ L'absence d'abattoir pour les entreprises d'élevage;</li> <li>◆ Les secteurs Jonquière-Ouest, La Baie et Saguenay-Nord, présentent une occupation agricole plus diffuse.</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Présence d'installations agricoles communautaires (Fermes SOLIDAR) pouvant permettre le démarrage d'entreprises agricoles;</li> <li>◆ La reconnaissance de l'agriculture comme pilier économique de la ville;</li> <li>◆ Plusieurs productions en émergence dans la région (camerise, chanvre, canola, miel, etc.) pour diversifier l'agriculture et le développement économique;</li> <li>◆ Un cadre réglementaire adapté au développement des entreprises agricoles ;</li> <li>◆ Le développement agricole des secteurs moins dynamiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La mise en marché des produits agricoles de l'extérieur de la région;</li> <li>◆ La spéculation foncière sur les terres agricoles et pertes de zones agricoles aux profits du développement urbain (agrandissement des périmètres urbains);</li> <li>◆ Diminution de la production laitière et animale et l'absence d'une diversification de l'agriculture;</li> <li>◆ L'évolution des politiques et des conditions de marché de certains secteurs agroalimentaires (ex. : gestion de l'offre).</li> </ul>

## 2. DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

### 2.4 TENDANCES ET ORGANISMES DE SOUTIEN

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La diversité et la vitalité de l'offre culinaire sur le territoire;</li> <li>◆ Le savoir-faire dans le domaine de la restauration et l'utilisation de produits régionaux;</li> <li>◆ Le secteur agroalimentaire connaît une croissance importante au Québec depuis 2007;</li> <li>◆ La présence de plusieurs organismes de soutien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Un marché public peu adapté aux besoins des producteurs et des consommateurs;</li> <li>◆ La mise en marché des produits en circuit court;</li> <li>◆ L'accès difficile pour la commercialisation des produits dans les HRI;</li> <li>◆ La structure de commercialisation et les réseaux de distribution des produits agricoles;</li> <li>◆ L'absence d'un agent de développement en agroalimentaire.</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'arrimage des efforts de la ville avec les organismes agroalimentaires de la région pour la mise en marché des produits;</li> <li>◆ La mise en place d'un marché public adapté aux besoins des producteurs et des consommateurs;</li> <li>◆ La demande croissante pour des produits du terroir, les fruits et légumes, les produits biologiques, etc.;</li> <li>◆ Faire de Saguenay une ville recherchée pour des produits agricoles d'excellence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Un risque de diminution du pouvoir d'achat des consommateurs;</li> <li>◆ La difficulté d'introduire des produits locaux chez les détaillants.</li> </ul>

### 3. LA VISION ET LES GRANDES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

#### 3.1 LA VISION

Cette partie présente la vision d'avenir du développement de l'industrie agroalimentaire sur le territoire de Saguenay et les grandes orientations qui constituent le plan de développement de la zone agricole de Saguenay. La vision donne l'image globale où la ville souhaite en être dans un horizon d'environ 15 ans. Elle permet d'aborder les grands défis et les lignes directrices qui serviront à élaborer des orientations et des actions cohérentes et convergentes.

#### SAGUENAY AU CŒUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION BORÉALE

Forte de son rôle de métropole régionale, Saguenay, en 2035, constitue **UNE PLAQUE TOURNANTE DU POSITIONNEMENT NATIONAL DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE ET D'UNE ALIMENTATION BORÉALE**. La nordicité est une valeur ajoutée des produits alimentaires régionaux et ceux-ci font partie intégrante de l'alimentation des citoyens de la ville.

Saguenay est devenue un lieu d'opportunité et de convergence pour les acteurs de l'industrie agroalimentaire de la région grâce à la mise en place d'actions contribuant à la reconnaissance nationale :

- ◆ des caractéristiques exceptionnelles des produits et du savoir-faire agroalimentaires boréaux;
- ◆ de la recherche et des technologies appliquées dans le domaine de l'agriculture boréale;
- ◆ de l'image de pureté, de fraîcheur, de santé et de nature des produits agroalimentaires de la ville.

Les consommateurs, les producteurs, les artisans, les petites et grandes entreprises de l'agroalimentaire, les chercheurs, les enseignants et les politiciens œuvrent à ce projet régional commun.

### 3. LA VISION ET LES GRANDES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

#### 3.2 LES GRANDES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Trois grandes orientations découlent de la vision stratégique. Les huit objectifs représentent les résultats à atteindre au cours des prochaines années.

<b>PREMIÈRE ORIENTATION</b>
<b>Saguenay, une vitrine nationale des produits et du savoir-faire agroalimentaires boréals</b>
Les objectifs sont :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre l'agriculture boréale au cœur de l'alimentation de la ville.</li><li>2. Rendre les produits agroalimentaires boréals accessibles par la création d'une structure de mise en marché, de vente et de distribution.</li><li>3. Faire connaître la variété, la disponibilité et les avantages des produits agroalimentaires boréals.</li></ol>
<b>DEUXIÈME ORIENTATION</b>
<b>Les activités agroalimentaires et l'agriculture boréale comme pilier du développement économique de la ville</b>
Les objectifs sont :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Soutenir l'entrepreneuriat et la relève agricole ainsi que la diversification des entreprises agricoles.</li><li>2. Poursuivre l'utilisation à des fins agricoles des espaces vacants à l'intérieur de la zone agricole permanente.</li><li>3. Créer une synergie et une dynamique entre les entreprises agroalimentaires.</li></ol>
<b>TROISIÈME ORIENTATION</b>
<b>Saguenay comme vitrine d'innovations et de technologies agroalimentaires boréales</b>
Les objectifs sont :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Devenir un lieu de recherche, d'innovation et de partage des connaissances (entre chercheurs, agronomes et agriculteurs) en matière d'agriculture nordique.</li><li>2. Développer des plateaux d'innovation, de recherche et d'expérimentation.</li></ol>

## **4. LES ACTIONS ET LES MOYENS D'INTERVENTION**

---

Insérer le tableau de l'Orientation 1 en format 11X17

## **4. LES ACTIONS ET LES MOYENS D'INTERVENTION**

---

Insérer le tableau de l'Orientation 2 en format 11X17

## **4. LES ACTIONS ET LES MOYENS D'INTERVENTION**

---

Insérer le tableau de l'Orientation 3 en format 11X17

## MÉCANISME DE SUIVI

---

Le suivi des actions du Plan de développement de la zone agricole de Saguenay sera assuré par le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et Promotion Saguenay. Ils travailleront en collaboration avec les partenaires du comité de travail (UPA, MAPAQ, organismes agricoles régionaux, UQAC, etc.).

Pour sa part, le Comité directeur du PDZA devra :

- ◆ Prendre position sur les divers problèmes reliés aux PDZA qui lui sont soumis par le directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, par la direction générale ou par le conseil et de faire des recommandations.
- ◆ Produire des recommandations au conseil de la Ville de Saguenay relativement à la réalisation des actions du PDZA.



## NOTES

---

1. Revenu médian - Le revenu médian d'un groupe spécifique est le montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non.
2. Gouvernement du Québec, Les créneaux de développement.
3. Gouvernement du Québec, Les créneaux de développement.
4. Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2015, Annexe statistique 2014-2015, rapport annuel 2014-2015, CPATQ.
5. Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2015, Annexe statistique 2014-2015, rapport annuel 2014-2015, CPATQ.
6. **Terre en culture** : Terres utilisées, peu importe son utilisation (production) **Terre en abandon** : Terre non utilisée. Par exemple, une année où la production de fourrage est bonne, terre à vendre, terre non louée. Ces terres sont jugées avec un fort potentiel d'utilisation. **Terre en friche** : Terre inutilisée depuis au moins 5 ans, recouverte de broussailles et d'arbustes. Ces terres sont jugées avec un potentiel moyen d'utilisation. **Superficie non productive** : Terre ayant des contraintes naturelles. Généralement des coulées qui seront autorisées, sous toute réserve du MAPAQ, au reboisement. Par exemple, elles peuvent servir à des projets d'agroforesterie.
7. Site Internet de la CPTAQ
8. Source: Wikipédia
9. Source: : <http://www.agrometeo.org/index.php/atlas/map/moyenne16/M0/1979-2008/false>
10. Source:: <http://www.agrometeo.org/index.php/atlas/map/moyenne15/M0/1979-2008/false>
11. Source:: <http://www.agrometeo.org/index.php/atlas/map/moyenne4/saiscrois/1979-2008/false>
12. Source: <http://www.agrometeo.org/index.php/atlas/map/moyenne4/saiscrois/1979-2008/false>
13. Source: <http://www.agrometeo.org/index.php/atlas/map/moyenne8/utm/1979-2008/false>
14. Source: <http://www.agrometeo.org/index.php/atlas/map/moyenne13/precipitations/1974-2003/false>
15. Source: : <http://www.agrometeo.org/index.php/atlas/map/moyenne11/precipetp/1974-2003/false>

## CRÉDITS PHOTOS

Page	Lien
5	Francine Claveau Photo <a href="https://hiveminer.com/Tags/campagne,canola">https://hiveminer.com/Tags/campagne,canola</a>
6	Réunion <a href="https://www.gettyimages.fr/illustrations/salle-de-r%C3%A9union">https://www.gettyimages.fr/illustrations/salle-de-r%C3%A9union</a> Champs <a href="https://pixabay.com/fr/paysage-campagne-champs-nature-409551/">https://pixabay.com/fr/paysage-campagne-champs-nature-409551/</a>
7	<a href="http://upasaglac.ca/wp-content/uploads/2015/06/background1.jpg">http://upasaglac.ca/wp-content/uploads/2015/06/background1.jpg</a>
9	Forêt Anne Berger <a href="https://www.quebecnature.ca/gestion-qn/upload/PhotoSepaq-PN-Monts-Valin.jpg">https://www.quebecnature.ca/gestion-qn/upload/PhotoSepaq-PN-Monts-Valin.jpg</a>
10	Chicoutimi <a href="https://cchic.ca/wp-content/uploads/Ville-de-Saguenay-arr_chicoutimi3.jpg">https://cchic.ca/wp-content/uploads/Ville-de-Saguenay-arr_chicoutimi3.jpg</a> Marcheurs <a href="https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/0/08/2016-08_rue_racine_Chicoutimi.jpg/800px-2016-08_rue_racine_Chicoutimi.jpg">https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/0/08/2016-08_rue_racine_Chicoutimi.jpg/800px-2016-08_rue_racine_Chicoutimi.jpg</a>
11	Marché <a href="https://img.radio-canada.ca/2015/05/27/1250x703/150527_m59j0_marche-public-windsor_sn1250.jpg">https://img.radio-canada.ca/2015/05/27/1250x703/150527_m59j0_marche-public-windsor_sn1250.jpg</a> Courses <a href="https://st2.depositphotos.com/1518767/9808/i/950/depositphotos_98081252-stock-photo-family-doing-shopping.jpg">https://st2.depositphotos.com/1518767/9808/i/950/depositphotos_98081252-stock-photo-family-doing-shopping.jpg</a> Panier <a href="https://images.radio-canada.ca/w_635,h_357/v1/ici-info/16x9/epicerie-prix-aliment-epicerie-aliments-nourriture-supermarche-2.jpg">https://images.radio-canada.ca/w_635,h_357/v1/ici-info/16x9/epicerie-prix-aliment-epicerie-aliments-nourriture-supermarche-2.jpg</a>
12	Fromage <a href="http://www.fromagerieboivin.com/donnees/images/1/copie_de_img_6732.jpg">http://www.fromagerieboivin.com/donnees/images/1/copie_de_img_6732.jpg</a> Bière La Voie Maltée Boulangier <a href="http://www.pain-perdu.info/wp-content/uploads/2016/11/metier-boulangier.jpg">http://www.pain-perdu.info/wp-content/uploads/2016/11/metier-boulangier.jpg</a> Tomates <a href="http://lactualite.com/assets/uploads/2014/12/tomates.jpg">http://lactualite.com/assets/uploads/2014/12/tomates.jpg</a> Lait <a href="https://imagebank.rncm.ca/Saguenay/_homeLargeNewsHeader/Lait-La-Baie.jpg?mtime=20170725103137">https://imagebank.rncm.ca/Saguenay/_homeLargeNewsHeader/Lait-La-Baie.jpg?mtime=20170725103137</a>
13	Cours de cuisine <a href="https://media-cdn.tripadvisor.com/media/photo-s/02/88/dd/df/cours-de-cuisine-au-hyatt.jpg">https://media-cdn.tripadvisor.com/media/photo-s/02/88/dd/df/cours-de-cuisine-au-hyatt.jpg</a> <a href="https://img.radio-canada.ca/2015/03/13/1250x703/150313_q21ng_laboratoire-aliment_sn1250.jpg">https://img.radio-canada.ca/2015/03/13/1250x703/150313_q21ng_laboratoire-aliment_sn1250.jpg</a>
14	<a href="https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/cc/Chicoutimi_-_Boulevard_Talbot.jpg">https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/cc/Chicoutimi_-_Boulevard_Talbot.jpg</a>
16	<a href="https://thumbs.dreamstime.com/b/l%C3%A9gumes-d-%C3%A9talage-43412522.jpg">https://thumbs.dreamstime.com/b/l%C3%A9gumes-d-%C3%A9talage-43412522.jpg</a>
17	Panorama <a href="http://baliseqc.ca/upload/photos/1500_LR0260_02.jpg">http://baliseqc.ca/upload/photos/1500_LR0260_02.jpg</a> Fête <a href="https://www.quebecoriginal.com/fiche/images/800x600/d7434976-22b7-4725-b98d-55d8581721fe/festival-international-des-rythmes-du-monde-rue-racine.jpg">https://www.quebecoriginal.com/fiche/images/800x600/d7434976-22b7-4725-b98d-55d8581721fe/festival-international-des-rythmes-du-monde-rue-racine.jpg</a> Vache <a href="https://farm1.static.flickr.com/523/18844501983_3a132feba9_b.jpg">https://farm1.static.flickr.com/523/18844501983_3a132feba9_b.jpg</a> Chef <a href="https://www.neomedia.com/upload/7/evenements/2014/10/184362/saguenay-en-bouffe-002-620x348.JPG">https://www.neomedia.com/upload/7/evenements/2014/10/184362/saguenay-en-bouffe-002-620x348.JPG</a> Vin <a href="http://www.larevue.qc.ca/CGUUploadDir/images/thumbs/imgctrthb_w300_h200_q60_13vins2_u140812131208.jpg">http://www.larevue.qc.ca/CGUUploadDir/images/thumbs/imgctrthb_w300_h200_q60_13vins2_u140812131208.jpg</a>
18	Tracteur <a href="https://www.laterre.ca/wp-content/uploads/2017/09/Dallaire1.jpg">https://www.laterre.ca/wp-content/uploads/2017/09/Dallaire1.jpg</a> Bleuets <a href="http://www.mangoandsalt.com/wp-content/uploads/2017/09/bleuets-sauvages-quebec5.jpg">http://www.mangoandsalt.com/wp-content/uploads/2017/09/bleuets-sauvages-quebec5.jpg</a> Camerise <a href="https://www.terra-pflanzenhandel.de/produkte/media/catalog/product/cache/1/image/9df78eab33525d08d6e5fb8d27136e95/k/-/k-vaccinium-macrocarpon-moosbeere-cranberry_0.jpg">https://www.terra-pflanzenhandel.de/produkte/media/catalog/product/cache/1/image/9df78eab33525d08d6e5fb8d27136e95/k/-/k-vaccinium-macrocarpon-moosbeere-cranberry_0.jpg</a> Patate <a href="https://www.syngenta.fr/sites/g/files/zhg141/f/styles/syngenta_large/public/pommes-de-terre-tubercule-1024.jpg?itok=YOISrLZ">https://www.syngenta.fr/sites/g/files/zhg141/f/styles/syngenta_large/public/pommes-de-terre-tubercule-1024.jpg?itok=YOISrLZ</a>
19	<a href="http://www.museumtextures.com/wp-content/uploads/nature-champ-terre-petites-pousses-3000x2000-museumtextures.com_.jpg">http://www.museumtextures.com/wp-content/uploads/nature-champ-terre-petites-pousses-3000x2000-museumtextures.com_.jpg</a>
20	<a href="https://wallhere.com/fr/wallpaper/522080">https://wallhere.com/fr/wallpaper/522080</a>
22	Blé <a href="https://cdn.pixabay.com/photo/2018/01/31/08/25/wheat-3120580_960_720.jpg">https://cdn.pixabay.com/photo/2018/01/31/08/25/wheat-3120580_960_720.jpg</a> Forêt <a href="http://mrcvo.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/foret.jpg">http://mrcvo.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/foret.jpg</a>
23	<a href="https://thumbs.dreamstime.com/b/agriculteur-avec-l-ensemencement-de-tracteur-l-encencement-cultive-au-champ-agricole-93343262.jpg">https://thumbs.dreamstime.com/b/agriculteur-avec-l-ensemencement-de-tracteur-l-encencement-cultive-au-champ-agricole-93343262.jpg</a>
24	Paysage <a href="https://cdn.pixabay.com/photo/2018/02/02/17/29/nature-3125912_960_720.jpg">https://cdn.pixabay.com/photo/2018/02/02/17/29/nature-3125912_960_720.jpg</a> Vaches rue <a href="http://www.web-agri.fr/ulf/TNM_Biblio/fiche_108545/fiches_vaches_laitieres.jpg">http://www.web-agri.fr/ulf/TNM_Biblio/fiche_108545/fiches_vaches_laitieres.jpg</a> Vache <a href="https://thumbs.dreamstime.com/b/vaches-traversant-la-route-6740338.jpg">https://thumbs.dreamstime.com/b/vaches-traversant-la-route-6740338.jpg</a>
25	Argile <a href="https://fac.img.pmdstatic.net/fit/http.3A.2F.2Fwww.2Ffemmeactuelle.2Efr.2Fvar.2Ffemmeactuelle.2Fstorage.2Fimages.2Fjardin.2Fjardinage-les-conseils.2Fargileux-sableux-limoneux-type-sol-jardin-27693.2F13912052-1-fre-FR.2Fargileux-sableux-ou-limoneux-quel-type-de-sol-dans-mon-jardin.2Ejpg/748x372/quality/80/crop-from/center/argileux-sableux-ou-limoneux-quel-type-de-sol-dans-mon-jardin.jpeg">https://fac.img.pmdstatic.net/fit/http.3A.2F.2Fwww.2Ffemmeactuelle.2Efr.2Fvar.2Ffemmeactuelle.2Fstorage.2Fimages.2Fjardin.2Fjardinage-les-conseils.2Fargileux-sableux-limoneux-type-sol-jardin-27693.2F13912052-1-fre-FR.2Fargileux-sableux-ou-limoneux-quel-type-de-sol-dans-mon-jardin.2Ejpg/748x372/quality/80/crop-from/center/argileux-sableux-ou-limoneux-quel-type-de-sol-dans-mon-jardin.jpeg</a> Paysage <a href="https://img.aws.la-croix.com/2010/05/30/552226/2010-5-30-foret-boreale-article_0_730_273.jpg">https://img.aws.la-croix.com/2010/05/30/552226/2010-5-30-foret-boreale-article_0_730_273.jpg</a>
26	Terrain <a href="http://www.lavantage.qc.ca/content/dam/tc/rimouski-mont-joli-matane-haute-gaspesie/images/2015/11/5/sol-devalorises-2977610.jpg">http://www.lavantage.qc.ca/content/dam/tc/rimouski-mont-joli-matane-haute-gaspesie/images/2015/11/5/sol-devalorises-2977610.jpg</a> Champs en culture <a href="https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/a0/Tractors_in_Potato_Field.jpg">https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/a0/Tractors_in_Potato_Field.jpg</a> Champs bleuets <a href="http://www.bio-creation.com/blog/wp-content/uploads/2013/07/champ-de-bleuets.jpg">http://www.bio-creation.com/blog/wp-content/uploads/2013/07/champ-de-bleuets.jpg</a>
27	<a href="https://cdn.pixabay.com/photo/2016/05/30/17/33/farm-1425333_960_720.jpg">https://cdn.pixabay.com/photo/2016/05/30/17/33/farm-1425333_960_720.jpg</a>

## CRÉDITS PHOTOS

Page	Lien
28	<a href="https://depositsmag.files.wordpress.com/2017/07/shutterstock_142619857.jpg?w=1024">https://depositsmag.files.wordpress.com/2017/07/shutterstock_142619857.jpg?w=1024</a>
29	<a href="https://image.freepik.com/photos-libre/paysages-d-39-automne_1204-341.jpg">https://image.freepik.com/photos-libre/paysages-d-39-automne_1204-341.jpg</a>
30	<a href="https://wallhere.com/fr/wallpaper/875748">https://wallhere.com/fr/wallpaper/875748</a>
31	<a href="https://fr.cdn.v5.futura-sciences.com/buildsv6/images/largeoriginal/0/f/5/0f54cb96be_56957_pluie-eau-publicdomainpictures-pixabaycom-dp.jpg">https://fr.cdn.v5.futura-sciences.com/buildsv6/images/largeoriginal/0/f/5/0f54cb96be_56957_pluie-eau-publicdomainpictures-pixabaycom-dp.jpg</a>
32	Terre <a href="https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/8/89/Druyes_%28rivi%C3%A8re%29_%C3%A0_Surgy.JPG/1200px-Druyes_%28rivi%C3%A8re%29_%C3%A0_Surgy.JPG">https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/8/89/Druyes_%28rivi%C3%A8re%29_%C3%A0_Surgy.JPG/1200px-Druyes_%28rivi%C3%A8re%29_%C3%A0_Surgy.JPG</a> Rivière <a href="http://4.bp.blogspot.com/-dz9bxLlhj0c/U3a-Rivix035VI/AAAAAAAAElw/st1cB0a5_js/s1600/La+Terre+a+chaud.jpg">http://4.bp.blogspot.com/-dz9bxLlhj0c/U3a-Rivix035VI/AAAAAAAAElw/st1cB0a5_js/s1600/La+Terre+a+chaud.jpg</a>
33	<a href="https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcTUlaUxuvkvV5XkGK-NfDGwK4cMONxXyzLqdKAWV_yj3bDUBoCl">https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcTUlaUxuvkvV5XkGK-NfDGwK4cMONxXyzLqdKAWV_yj3bDUBoCl</a>
34	Ferme <a href="https://gcm-v2.omerlocdn.com/production/global/files/image/e1d31c3c-efb-47ad-8607-14fa2f8b63b1_1024.jpg">https://gcm-v2.omerlocdn.com/production/global/files/image/e1d31c3c-efb-47ad-8607-14fa2f8b63b1_1024.jpg</a> Alpaga <a href="http://www.fermedalpalou.com/attachments/Image/Ferme-Dalpalou-alpaga-moutons.png">http://www.fermedalpalou.com/attachments/Image/Ferme-Dalpalou-alpaga-moutons.png</a> Vache <a href="http://www.lesjardiniersdeletre.com/wp-content/uploads/2014/05/vache.jpg">http://www.lesjardiniersdeletre.com/wp-content/uploads/2014/05/vache.jpg</a> Fleurs <a href="http://fleuristemarseille.net/fimg/image_20160926_184324.jpg">http://fleuristemarseille.net/fimg/image_20160926_184324.jpg</a>
35	<a href="http://img.src.ca/2015/07/27/635x357/150727_a16ff_bleuets-quebec-fruits_sn635.jpg">http://img.src.ca/2015/07/27/635x357/150727_a16ff_bleuets-quebec-fruits_sn635.jpg</a>
36	<a href="https://cdn4.regie-agricole.com/ulf/TNM_Biblio/fiche_99430/fiches_Fotolia_57236068_M.jpg">https://cdn4.regie-agricole.com/ulf/TNM_Biblio/fiche_99430/fiches_Fotolia_57236068_M.jpg</a>
37	<a href="http://static.lebulletin.com/wp-content/uploads/2013/08/Bonneterre07.jpg">http://static.lebulletin.com/wp-content/uploads/2013/08/Bonneterre07.jpg</a>
39	<a href="https://www.google.ca/maps/@48.4622137,-71.3134235,3a,60y,51.84h,83.34t/data=!3m6!1e1!3m4!1s3vWX2mbsJ09gTF3sJNK1rg!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr">https://www.google.ca/maps/@48.4622137,-71.3134235,3a,60y,51.84h,83.34t/data=!3m6!1e1!3m4!1s3vWX2mbsJ09gTF3sJNK1rg!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr</a>
41	<a href="https://www.google.ca/maps/@48.4382424,-71.293432,3a,75y,347.22h,87.31t/data=!3m6!1e1!3m4!1sdVdE82zAUf56rX-MV0Ajj!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr">https://www.google.ca/maps/@48.4382424,-71.293432,3a,75y,347.22h,87.31t/data=!3m6!1e1!3m4!1sdVdE82zAUf56rX-MV0Ajj!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr</a>
43	Bateau <a href="https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQISLGB1LndrGtJ6f9sYbu3lk4XMxX7-huHX6yZrsBxMITENXqg">https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQISLGB1LndrGtJ6f9sYbu3lk4XMxX7-huHX6yZrsBxMITENXqg</a> Champs <a href="http://www.ecohabitation.com/sites/www.ecohabitation.com/files/nouvelle/4_ferme-_cohamer.jpg">http://www.ecohabitation.com/sites/www.ecohabitation.com/files/nouvelle/4_ferme-_cohamer.jpg</a>
44	<a href="https://www.google.ca/maps/@48.3008207,-70.9170249,3a,60y,58.03h,87.44t/data=!3m6!1e1!3m4!1sz0y-bTZnyoCQGRmHWecxFg!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr">https://www.google.ca/maps/@48.3008207,-70.9170249,3a,60y,58.03h,87.44t/data=!3m6!1e1!3m4!1sz0y-bTZnyoCQGRmHWecxFg!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr</a>
45	<a href="http://4.bp.blogspot.com/-1QBaPbloBho/T5mpApvI Nol/AAAAAAAAATU/MaBDJEyurM/s1600/bl%C3%A91.jpg">http://4.bp.blogspot.com/-1QBaPbloBho/T5mpApvI Nol/AAAAAAAAATU/MaBDJEyurM/s1600/bl%C3%A91.jpg</a>
47	<a href="https://www.google.ca/maps/@48.3381287,-71.1140985,3a,60y,83.48h,87.55t/data=!3m6!1e1!3m4!1sEQQF5908_s8C3U-YxBmjhg!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr">https://www.google.ca/maps/@48.3381287,-71.1140985,3a,60y,83.48h,87.55t/data=!3m6!1e1!3m4!1sEQQF5908_s8C3U-YxBmjhg!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr</a>
49	Brebis <a href="http://www.ipir.ulaval.ca/media/fiches/884-%20C-NDBC-02-2011-09/2%20Lesbrebis.jpg">http://www.ipir.ulaval.ca/media/fiches/884-%20C-NDBC-02-2011-09/2%20Lesbrebis.jpg</a> Ferme <a href="https://www.google.ca/maps/@48.4296709,-71.0105868,3a,60y,176.59h,94.93t/data=!3m6!1e1!3m4!1sA9f6_9qTbH4kPftNt2GDg!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr">https://www.google.ca/maps/@48.4296709,-71.0105868,3a,60y,176.59h,94.93t/data=!3m6!1e1!3m4!1sA9f6_9qTbH4kPftNt2GDg!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr</a>
50	<a href="https://www.google.ca/maps/@48.3798861,-71.1996761,3a,75y,294.46h,96.93t/data=!3m6!1e1!3m4!1szS7F1_9_tMryZeKDt9SnFQ!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr">https://www.google.ca/maps/@48.3798861,-71.1996761,3a,75y,294.46h,96.93t/data=!3m6!1e1!3m4!1szS7F1_9_tMryZeKDt9SnFQ!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr</a>
53	<a href="https://www.google.ca/maps/@48.4646345,-71.1661013,3a,35y,178.16h,93.21t/data=!3m6!1e1!3m4!1s54RkZpyYTFRVRQFE_byvHQ!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr">https://www.google.ca/maps/@48.4646345,-71.1661013,3a,35y,178.16h,93.21t/data=!3m6!1e1!3m4!1s54RkZpyYTFRVRQFE_byvHQ!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr</a>
56	<a href="https://i.pinimg.com/736x/81/f3/83/81f3838b7b25dc5f83ead42c8e32b423-diet-sur.jpg">https://i.pinimg.com/736x/81/f3/83/81f3838b7b25dc5f83ead42c8e32b423-diet-sur.jpg</a> Monts Valin <a href="https://garpan.ca/wp-content/uploads/20101018_mont_valin.jpg">https://garpan.ca/wp-content/uploads/20101018_mont_valin.jpg</a>
57	<a href="https://lanaudiere.ca/media/2592/auto-cueillettefraises-8.jpg?width=1350">https://lanaudiere.ca/media/2592/auto-cueillettefraises-8.jpg?width=1350</a>
58	Vieux port <a href="http://zoneportuaire.com/donnees/media/images/photo-2-site.jpg">http://zoneportuaire.com/donnees/media/images/photo-2-site.jpg</a> Marché public <a href="http://www.mdoarchitectes.com/wp-content/uploads/2015/04/3Marche-Public-Vieux-Port.jpg">http://www.mdoarchitectes.com/wp-content/uploads/2015/04/3Marche-Public-Vieux-Port.jpg</a> <a href="http://www.mdoarchitectes.com/wp-content/uploads/2015/04/1Marche-Public-Vieux-Port.jpg">http://www.mdoarchitectes.com/wp-content/uploads/2015/04/1Marche-Public-Vieux-Port.jpg</a> Vieux port <a href="https://www.quebecvacances.com/images/photos/photos_320_240/zone_portuaire_de_chicoutimi_1.jpg">https://www.quebecvacances.com/images/photos/photos_320_240/zone_portuaire_de_chicoutimi_1.jpg</a>
59	<a href="https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRA-CuUr2Tz3r9aeNUSceLo_emBs-slcp16ZAJfulM-upEyp0WA">https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRA-CuUr2Tz3r9aeNUSceLo_emBs-slcp16ZAJfulM-upEyp0WA</a>
61	Champignon <a href="http://agroboreal.com/wp-content/uploads/2016/06/lactaire.png.jpg">http://agroboreal.com/wp-content/uploads/2016/06/lactaire.png.jpg</a> Gens <a href="https://informeaffaires.com/wp-content/uploads/2016/01/IMG_8165.jpg">https://informeaffaires.com/wp-content/uploads/2016/01/IMG_8165.jpg</a>
62	Personne <a href="http://www.laterre.ca/wp-content/uploads/2017/05/IMG_9618.jpg">http://www.laterre.ca/wp-content/uploads/2017/05/IMG_9618.jpg</a> Paysage <a href="https://www.google.ca/maps/@48.3031311,-70.8703541,3a,60y,46.22h,92.87t/data=!3m6!1e1!3m4!1sDUGBSTXAu8Ep3LrUhb9Dw!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr">https://www.google.ca/maps/@48.3031311,-70.8703541,3a,60y,46.22h,92.87t/data=!3m6!1e1!3m4!1sDUGBSTXAu8Ep3LrUhb9Dw!2e0!7i13312!8i6656?hl=fr</a>
63	<a href="https://img.radio-canada.ca/2014/12/01/1250x703/141201_jw5na_ferme-quebec-gaspesie_sn1250.jpg">https://img.radio-canada.ca/2014/12/01/1250x703/141201_jw5na_ferme-quebec-gaspesie_sn1250.jpg</a>
73	<a href="http://img.over-blog.com/300x177/5/59/76/77/cles-succes.jpg">http://img.over-blog.com/300x177/5/59/76/77/cles-succes.jpg</a>

## 4. LES ACTIONS ET LES MOYENS D'INTERVENTION

Suite à l'élaboration des orientations et des objectifs, des actions (24) sont présentées.

Orientation 1. Saguenay, une vitrine nationale des produits et du savoir-faire agroalimentaires boréals					
Objectif	Action	Maître d'œuvre	Partenaire	Indicateur de résultats / cible	Échéancier / budget
1.1 Mettre l'agriculture boréale au cœur de l'alimentation de la ville	1. Élaborer une charte alimentaire boréale sur le territoire de la ville	AgroBoréal et Ville de Saguenay	MAPAQ, Table agroalimentaire	Adoption de la charte par le Conseil municipal	2018 \$
	2. Mettre sur pied une campagne de promotion et d'information découlant de la charte visant à faire connaître les produits agroalimentaires régionaux auprès de la population au niveau local, régional et national	Ville de Saguenay	Promotion Saguenay, Table Agroalimentaire, AgroBoréal	Diffusion dans les médias locaux	En continue \$\$
	3. Mettre en place une stratégie de pénétration des produits régionaux dans les hôtels, restaurants et institutions (HRI)	Ville de Saguenay, Promotion Saguenay, Table Agroalimentaire	Table Agroalimentaire, ATR, MAPAQ, UPA, CIUSSS (GACEQ)	Nombre d'organisations participantes à la stratégie (10% des organisations en 2023)	2019-2020-2021
	4. Déployer une stratégie éducative du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire (visite à la ferme, cuisine, etc.)	Ville de Saguenay et Table Agroalimentaire	Commissions scolaires, CIUSSS, UQAC, UPA, Fêtes gourmandes	Nombre d'écoles participantes à la stratégie (25% des écoles du territoire en 2023)	2019-2020-2021 \$
	5. Créer un jumelage avec une ville scandinave (échanger des connaissances, des expériences, du savoir-faire, etc.)	Ville de Saguenay	AgroBoréal, Agrinova, UQAC, UPA, Table Agroalimentaire, MAPAQ, Promotion Saguenay, CIUSSS	Identifier les avantages et entreprendre les démarches de jumelage	2021-2022 \$
1.2 Rendre les produits alimentaires régionaux plus accessibles par la création d'une structure de mise en marché, de vente et de distribution.	6. Réaliser une étude pour établir un modèle de marché public adapté à Saguenay : • points de vente sur le territoire de Saguenay; • lieu de vente et de transformation des produits régionaux et de restauration, événements (espace permanent – une maison de l'alimentation boréale); • points de chutes des produits en ligne existants dans la région	Ville de Saguenay et Promotion Saguenay	Table Agroalimentaire, UPA, Association des marchés publics du Québec, MAPAQ	La mise en place d'un modèle de marché public	2018-2019 \$\$\$
	7. Évaluer la possibilité de mettre en relation des chefs, des restaurants et des institutions avec les producteurs via une application numérique. L'application permet d'afficher, de vendre et d'acheter des produits en ligne en toute saison	Ville de Saguenay et Promotion Saguenay	Chambre de commerce et de l'industrie Saguenay - Le Fjord, UPA, AgroBoréal, Table Agroalimentaire	Mettre sur pied un projet-pilote avec des producteurs et des restaurateurs	2019-2020 \$
1.3 Faire connaître la variété, la disponibilité et les avantages des produits agroalimentaires boréals	8. Mettre en place un ou des événements où la consommation de produits agroalimentaires régionaux est mise de l'avant (repas, caravane, semaine de l'alimentation boréale, etc.) permettant de vivre l'expérience de l'alimentation boréale et de développer une vitrine pour les produits régionaux	Promotion Saguenay et Ville de Saguenay	Table Agroalimentaire, AgroBoréal, UPA, Chambre de commerce et de l'industrie Saguenay - Le Fjord, Fêtes gourmandes	Tenue d'un événement par année	En continue \$\$
	9. Promouvoir la participation des entreprises agroalimentaires aux événements et festivals	Promotion Saguenay	Table Agroalimentaire, UPA	Présence des produits agroalimentaires régionaux dans 20% des événements de la ville	En continue N/A

#### 4. LES ACTIONS ET LES MOYENS D'INTERVENTION

Orientation 2. Les activités agroalimentaires et l'agriculture boréale comme pilier de développement économique de la ville					
Objectif	Action	Maître d'œuvre	Partenaire	Indicateur de résultat / cible	Échéancier / budget
2.1 Soutenir l'entrepreneuriat et la relève agricole ainsi que la diversification des entreprises agricoles	10. Offrir les ressources qualifiées et des services adaptés à l'accompagnement et au soutien des entreprises agricoles, sylvicoles et agroalimentaires	Promotion Saguenay et Ville de Saguenay		Nombre de projets accompagnés	2018 \$\$\$
	11. Optimiser la contribution des Fermes Solidar au développement des activités agricoles et forestières en collaboration avec les acteurs et les spécialistes du milieu	Ville de Saguenay et Fermes Solidar	Promotion Saguenay, MAPAQ, UQAC, spécialistes, UPA	Mise en place d'une stratégie de redéveloppement des Fermes Solidar	2018-2019 \$
	12. Mettre en place des formes d'aides au démarrage d'entreprises et à la diversification des entreprises existantes (fonds dédiés, programme de crédit de taxe, taux différenciés, etc.)	Promotion Saguenay et Ville de Saguenay	UPA, MAPAQ	Nombre de projets supportés	2018-2019 \$\$\$
	13. Établir une stratégie de gestion des cours d'eau et des fossés en milieux agricoles et forestiers	Ville de Saguenay	Comité consultatif agricole, UPA, Syndicat des producteurs de bois	Mise en place de la stratégie sur une base annuelle	2018 \$\$\$
	14. Adapter la réglementation municipale pour limiter les contraintes au développement des entreprises agricoles et sylvicoles (plantes envahissantes, signalisation, état de la chaussée, identification des milieux humides, distances séparatrices kiosques itinérants, etc.)	Ville de Saguenay	Comité consultatif agricole, UPA, Syndicat des producteurs de bois	Modifications réglementaires et suivi des problématiques	2018-2019 \$\$
	15. Promouvoir les activités complémentaires aux activités agricoles et sylvicoles (agrotourisme, transformation, cueillette...)	Promotion Saguenay et Ville de Saguenay	Organisations en place		En continue N/A
2.2 Poursuivre l'utilisation à des fins agricoles des espaces vacants à l'intérieur de la zone agricole permanente	16. Effectuer l'évaluation du potentiel agricole et sylvicole des terrains vacants en vue d'établir un stratégie de mise en valeur à des fins agricoles et sylvicoles	Ville de Saguenay	UQAC, MAPAQ, UPA, Syndicat des producteurs de bois, spécialistes	Création d'une banque de terres et récupération de terres à des fins agricoles et sylvicoles	2018-2019-2020 \$\$
	17. Évaluer l'utilisation optimale des TPI de Shipshaw	Ville de Saguenay	UPA, Syndicat des producteurs de bois, spécialistes	Implanter des projets d'exploitation des TPI (selon le meilleur modèle)	2019-2020 \$
2.3 Créer une synergie et une dynamique d'affaire entre les entreprises agroalimentaires	18. Offrir un programme d'accompagnement et de jumelage entre les aspirants-agriculteurs et les propriétaires	Promotion Saguenay et Ville de Saguenay	UPA, MRC de la région	Nombre de maillages réalisés	2019-2020 \$\$
	19. Évaluer l'opportunité de développer un parc techno alimentaire pour stimuler la synergie entre les entreprises agroalimentaires	Ville de Saguenay et Promotion Saguenay	Entreprises du milieu, UPA, Ministères, spécialistes	Mise en place d'une stratégie de développement d'un parc techno alimentaire (partage d'équipements, de main-d'œuvre, réseautage, etc.)	2019-2020-2021-2022 \$\$
	20. Évaluer la valorisation des matières organiques municipales auprès des producteurs agricoles	Ville de Saguenay	UPA, Ministères	Recycler 100% des matières organiques traitées dans le milieu agricole	2022 N/A
	21. Évaluer l'opportunité d'implanter un abattoir régional	Ville de Saguenay, Promotion Saguenay et UPA	Ministères, partenaires privés, AgroBoréal	Démarches effectuées	2018-2020 \$\$

#### 4. LES ACTIONS ET LES MOYENS D'INTERVENTION

Orientation 3. Saguenay, comme une vitrine d'innovations et de technologies agroalimentaires boréales					
Objectif	Action	Maître d'œuvre	Partenaire	Indicateur de résultat	Échéancier / budget
3.1 Devenir un lieu de recherche, d'innovation et de partage des connaissances (entre chercheurs, agronomes et agriculteurs) en matière d'agriculture nordique	22. Soumettre la candidature de Saguenay à un colloque d'envergure internationale en matière d'innovation et de technologie agroalimentaires dans un contexte nordique	AgroBoréal, Ville de Saguenay et Promotion Saguenay	Agrinova, Groupe conseil agricole, Universités, UPA, entreprises agricoles, MAPAQ, MESI, CIUSS, SERDEX, Chambre de commerce et de l'industrie Saguenay - Le Fjord, Agriculture Canada	Dépôt de la candidature et organisation du colloque	2019-2020 \$\$
	23. Réaliser un forum avec les intervenants régionaux et nationaux pour l'implantation sur le territoire d'établissements agricoles innovants et sur l'avenir de l'agriculture régionale	UPA et Ville de Saguenay, Promotion Saguenay,	Agrinova, GMA, Universités, UPA, entreprises agricoles existantes, MAPAQ, MESI, CIUSS, Chambre de commerce et de l'industrie Saguenay - Le Fjord, Agriculture Canada, Agro-Boréal	Organisation d'un forum	2020-2021 \$\$
3.2 Développer des plateaux d'innovation, de recherche et d'expérimentation	24. Mettre en place d'une veille technologique afin d'aider les entreprises agricoles du territoire à se positionner comme des entreprises innovantes	Ville de Saguenay et Promotion Saguenay,	Agrinova, GMA, Universités, UPA, entreprises agricoles existantes, MAPAQ, MESI, CIUSS, Chambre de commerce et de l'industrie Saguenay - Le Fjord, Agriculture Canada, Agro-Boréal	Introduction de nouvelles technologies	En continue \$

Évaluation budgétaire: \$ = Moins de 25 000\$, \$\$ = 25 000\$ à 50 000\$, \$\$\$ = Plus de 50 000\$